

PARUTION

Le présent Bulletin paraît à raison de 4 à 6 numéros par an, souvent groupés par deux pour raison d'économie.

Des exemplaires des premiers numéros parus peuvent être obtenus, au prix de Fr. 6.-- l'exemplaire auprès de M. Pierre-Arnold Borel (adresse en page III de couverture).

A LIRE DANS LE PROCHAIN NUMERO

FAMILLE HUGONIOT, PAR PHILIPPE DE FABRY
EXTRAIT DES MEMOIRES D'ABRAM CHAILLET

SOMMAIRE

EDITORIAL	p. 2
RENCONTRE DES CLUBS FRANCOPHONES DU JURA	p. 3
PROCES-VERBAL DU 16 NOVEMBRE 1996	p. 9
PROMENADE GENEALOGIQUE AVEC LES MEUNIERES DU MOULIN DE LA CHARRIERE A DOMBRESSON	p.11
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 DECEMBRE 1996	p.22
M. PIERRE-ARNOLD BOREL, PRESIDENT D'HONNEUR	p.25
EVOCATION DE 40 ANNEES DE SOCIETARIAT	p.27
LES ANCESTRS DE FRITZ-EDOUARD HUGUENIN-VIRCHAUX	p.29
BILLET DU PRESIDENT	p.32
NECROLOGIE : M. OLIVIER CLOTTU	p.33
QUESTIONS ET REPOSES	p.36
LA MAISON DE VALANGIN EN LORRAINE	p.37
LE VILLAGE DE BIZOT EN FRANCHE-COMTE ET LA MAISON COMTALE DE NEUCHATEL	p.38
REUNION DE LA FAMILLE BILLE DE BOUDEVILLIERS NE	p.39
LA FAMILLE BILLE DE BOUDEVILLIERS	p.40
RELEVES DE GENEALOGIES DEPOSEES AUX ARCHIVES DE L'ETAT	p.54
DEMEMAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE	p.56
INVENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE	p.57

EDITORIAL

par Eric NUSSLE

Plus de trois mois se sont passés depuis la parution de la précédente édition et je m'étais pourtant promis de sortir un numéro par trimestre. Hélas, le temps me manque et mon activité de rédacteur bénévole de notre Bulletin représente beaucoup d'heures de travail trouvées avec peine entre mon emploi d'administrateur d'un centre de formation à Neuchâtel et mon activité, en pleine expansion, de généalogiste international indépendant à La Côte-aux-Fées...

Plusieurs remarques me sont parvenues de la part de nos membres et de celle de lecteurs de France voisine, raison pour laquelle la mise en page diffère quelque peu de celle du précédent numéro. J'espère que ces petites modifications en faciliteront la lecture et que vous serez toujours plus nombreux, dans le canton comme à l'extérieur, à proposer des articles, à poser des questions ou à souscrire un abonnement.

Vous trouverez régulièrement, en dernières pages de couverture, les informations nécessaires pour atteindre l'un ou l'autre des membres du Comité ou pour obtenir des renseignements sur les familles que vous étudiez, que ce soit par des contacts personnels ou par l'entremise de notre serveur Internet.

A ce sujet, je tiens à la disposition des membres qui souhaiteraient informatiser leurs recherches les versions de démonstration des logiciels suivants, tournant sur Windows :

- GENEATIQUE, version 96.2
- HEREDIS
- PARENTELE, version 2

Je vous souhaite plein succès dans vos recherches et me réjouis de vous rencontrer à Neuchâtel ou lors d'une de nos prochaines sorties dans un club ami.

RENCONTRE DES CLUBS FRANCOPHONES DU JURA (22 septembre 1996)

par Germain HAUSMANN

En ce dimanche 22 septembre 1996, notre section de la SSEG a l'honneur de recevoir ses consœurs jurassiennes, le Centre d'entraide généalogique de Franche-Comté, le Cercle vaudois de généalogie et la Société de généalogie de l'Ancien Évêché de Bâle. Nous avons rendez-vous à 9 heures sur le parking de la place Numa-Droz à Neuchâtel. Cette réunion a eu un plein succès, puisqu'elle a rassemblé 21 Neuchâtelois, 9 Vaudois, 28 Franc-comtois et 7 Jurassiens ou Jurassiens bernois, sans oublier un Valaisan représentant sa section cantonale. Malheureusement, la pluie - qui n'était pas souhaitée - a aussi pris rendez-vous avec nous.

Au cours de cette matinée, notre groupe est scindé en deux: les Suisses vont d'abord au Moulin de Bevaix, puis passent à Champréveyres, les Français prennent l'itinéraire inverse.

Nous nous rendons d'abord au Moulin de Bevaix où nous arrivons à 9 heures 45. Nous y sommes reçu par M. Marcel Garin, l'un des défenseurs de cet ancien bâtiment. Des promoteurs avaient acheté la parcelle, voulaient détruire cette construction et construire sur cet emplacement pas moins de 16 villas. Un comité, composé de notre hôte, de MM. Alphonse Henry, Philippe Graef, Antoine Wasserfallen, de Mme Jacqueline Bourquin, etc., s'est alors réuni pour sauver cette maison. Il a tiré arguments de ses beautés architecturales, des peintures qu'elle renferme. Grâce à de nombreuses recherches dans diverses archives, les membres de l'association ont pu connaître le nom des architectes, des peintres qui y avaient travaillé. Tout cela leur a permis de faire ressortir sa très grande valeur au point de vue architectural et historique et, par ce fait même, de contraindre les promoteurs à renoncer à leur projet initial. Cependant, il a fallu partager la poire en deux, une quinzaine de villas vont être construites de part et d'autre du bâtiment du Moulin, sans que celui-ci cependant soit touché. Le reste du parc servira de promenade à d'heureux Bevaisans. Actuellement, la partie Ouest de cette maison est habitée par Mme et M. Jeannin, aussi nous ne pourrions pas la visiter.

Cette construction est située au Sud-Est du village de Bevaix, sur un petit coteau qui domine le lac. L'ancien moulin banal de la seigneurie y recueillait l'eau d'un ruisseau passant à proximité qui, canalisé grâce à

une écluse et à un bief, faisait tourner ses rouages. Son existence se poursuivit modestement jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

En 1841, Antoine Borel prend la décision d'acheter ce bâtiment et travaille à le transformer en maison d'habitation. Il fait appel pour ce faire à l'architecte Hans Rychner. Désormais, cet édifice comprend deux éléments distincts : le corps de logis à l'Ouest (partie occupée par la famille Jeannin actuellement) et la galerie bernoise, moins haute, à l'Est. En outre, Rychner s'occupe de l'aménagement de l'intérieur.

Alfred, neveu du premier possesseur, fait dès 1866 de nombreuses transformations. A cette occasion, il emploie les capacités d'un architecte fort connu dans la région, Léo Châtelain. La galerie est améliorée, le jardin est redessiné, une maison est construite à l'emplacement des écuries. En 1874, une orangerie complète le tout.

Après cette introduction, allons visiter cette maison. A l'entrée, nous remarquons un buisson, il s'agit d'une aristoloche, plante grimpante à fleurs jaunes en tube. Elle est présente ici depuis plus d'un siècle. En souvenir de sa fidélité, son nom a été adopté en 1995 par l'association qui défend le Moulin.

Nous entrons dans une galerie par un escalier extérieur. Autour de cette pièce, en haut, une frise montre des paysages agrestes symbolisant chacun l'une des quatre saisons. En médaillon, se trouvent quatre visages: la grand-mère Borel (Marie Marguerite née Payot) pour l'hiver, la mère (Sophie née Perrin) pour l'automne, la femme (Marie née Helbing, femme d'Alfred) pour l'été et leur fille (Anna Borel) pour le printemps. Les murs sont composés d'autres petits médaillons peints (l'un représente même le Moulin), délimités par des colonnes dessinées en faux marbre. Cet ensemble n'a pas été fait par une seule main et ne date même pas de la même année : nous y reconnaissons le travail du peintre Rinaldo Marocco, de Milan, (médaillons des parois), du décorateur Antonio Valentino (les colonnes de faux marbre, le plafond), d'Arnold Jenny (la frise) et du peintre neuchâtelois Auguste Bachelin (les portraits en médaillon). La présence d'une cheminée surmontée de trumeaux du XVIII^e siècle ne doit pas nous surprendre. Il s'agit en fait d'un réemploi provenant d'une maison de Neuchâtel que Hans Rychner avait alors la charge de démolir.

Nous passons à l'exposition de quelques pièces intéressantes découvertes dans les archives du Moulin. Nous y voyons plusieurs lettres portant des signatures connues. Nous y évoquons Maurice Borel, archéologue "amateur", et surtout cartographe. Ce personnage aimait

aussi la généalogie et nous pouvons admirer une partie de ses travaux concernant les sires de Grandson, de Neuchâtel-Gorgier, d'Estavayer-Gorgier, d'Oron, de Rue, de Corbières, l'ascendance de l'empereur Guillaume II d'Allemagne, etc.

On y évoque aussi Alfred. Il avait été banquier en Californie où il gérait une caisse hypothécaire. A ce titre, il avait financé le célèbre tramway à câbles de San Francisco. De retour en Suisse, il participe aussi à la création des usines d'Ugine en Savoie.

Il est déjà 10 heures 30. Il nous faut malheureusement partir. Nous nous rendons à Champréveyres sous Hauterive où M. Egloff, archéologue cantonal, nous fait visiter le parc archéologique qui y a été constitué.

Nous nous trouvons sur une partie du lac de Neuchâtel remblayée à l'occasion de la construction de l'autoroute qui traverse la région neuchâteloise. Aussi, la création de ce parc a été payée par le fonds des routes nationales, soit par les taxes pesant sur la vente d'essence aux automobilistes. Un musée d'archéologie y sera construit, à la charge presque exclusive du canton cette fois. Les plans ont été choisis, le crédit voté, il s'agit maintenant d'attendre la construction.

Ce que les archéologues veulent montrer ici, ce sont les étapes de la colonisation humaine dans le canton de Neuchâtel. La région se trouve sur le tracé d'une voie naturelle entre le Rhône et le Rhin, dans un espace resserré entre une montagne et un lac. La présence humaine y est donc très ancienne.

Sur ce site et à proximité, on a découvert les restes de trois cultures fort différentes : un campement magdalénien datant d'il y a plus de 400 générations, un village "lacustre" de 3810 avant Jésus-Christ, des scories rappelant la métallurgie du bronze datant de 100 générations environ. Nous ne parlerons pas d'une quatrième culture, l'actuelle, symbolisée par la fabrique Voumard qui continue à travailler le métal à une centaine de mètres d'ici.

Ce parc est accessible par la route (c'est ainsi que nous sommes venus), mais aussi par les transports publics, par le bateau et, pour ceux qui aiment les ballades à pieds, est traversé par un chemin pour piétons. Il porte le nom d'espace Vouga, du nom de Paul Vouga, archéologue cantonal, qui s'est particulièrement illustré lors des fouilles menées à La Tène. Il est divisé en un certain nombre de parcelles, toutes carrées pour rappeler la forme des espaces dégagés lors de fouilles. Les unes sont

plantées de végétaux qui peuplaient nos régions il y a 1000 ou 2000 ans. Nous y voyons des exemples de toundras, de forêts de chênaie mixte, etc.

D'autres parcelles sont construites: nous sommes maintenant abrités de la pluie par une construction en ciment massif protégeant les foyers d'un campement de chasseurs magdaléniens. Ceux-ci nous ont laissé quelques petites statuettes qui constituent la première représentation humaine découverte en Suisse. A côté, nous voyons une maison "lacustre" reproduisant une construction de Cortaillod. Sept à huit personnes y habitaient. Cette population vivait d'agriculture, de pêche et de cueillette. Cette demeure a été reconstruite, il y a un an, selon les techniques anciennes.

Nous passons maintenant à la visite du parc proprement dit. M. Egloff nous fait alors remarquer que l'on peut voir d'ici plusieurs sites d'importance nationale, voire internationale: citons tout d'abord la plage de La Tène, modeste lieu-dit neuchâtelois connu dans l'Europe entière, car site éponyme du Deuxième âge du Fer; 2500 armes y ont été découvertes, la plus grande collection celtique d'Europe; le brouillard nous cache la montagne du Vully, siège d'une fortification gauloise; on pourrait l'appeler le Bibracte helvète, une citadelle dans laquelle on frappait des monnaies. Évoquons aussi les carrières d'Hauterive, où les habitants d'Avenches trouvaient leurs matériaux de construction.

Nous passons à côté d'un tumulus (reconstitué). Il s'agit de celui de la Baraque, près de Cressier. Il date de 1400 av. J.-C. et a été réutilisé en 600 av. J.-C. Un peu plus loin, en contrebas, nous voyons une forêt de pieux. Voici comment une station lacustre se présente aux fouilleurs. Il s'agit ici d'une reconstitution exacte du village de Champréveyres. Plus loin, se trouve un bassin d'eau surélevé. Il nous montre le niveau du lac avant la première correction des eaux du Jura et sert actuellement de pisciculture qui remplace les frayères aux poissons détruites par les remblayages.

Plus loin (nous n'avons pas pu nous approcher, car le temps nous manque, et la pluie nous glace), on aperçoit un débarcadère. Un pont celtique, reconstruit, y mène (ce pont traversait la Thielle quelques kilomètres en aval du lac de Neuchâtel). Un chantier naval y est installé. On travaille à reconstituer un chaland d'époque gallo-romaine trouvé à Bevaix, à proximité du Moulin que nous venons de visiter (très précisément au pied de l'Abbaye).

Mais, il est presque midi et demi. Il s'agit de nous rendre

maintenant au château de Môtiers où un repas nous attend. Pour nous, le trajet se déroule sans encombre. Par contre, le car qui transporte les Français, bloqué dans un contour proche du Moulin, arrive au rendez-vous avec plus d'une demi-heure de retard. Tout cela n'est pas bien grave, mais nous retarde, si bien que nous ne pourrions pas visiter le beau village de Môtiers. Le temps pluvieux ne s'y prête d'ailleurs pas beaucoup.

A la fin du repas, M. Borel prend la parole. Il nous dit avoir été interviewé deux jours auparavant par des journalistes locaux, qui, à partir de cet entretien, ont écrit un article paru hier dans L'Express. Des photocopies de ce texte sont distribuées aux participants.

M. Junod essaie ensuite de nous faire partager sa passion pour Internet. Ce système a été créé au CERN et par les chercheurs américains du DARP (Defense Advanced Research). Son but est de mettre en réseau, sans frontière et avec une grande souplesse un parc hétérogène d'ordinateurs. En outre, il doit être bon marché. L'information qu'il contient découle d'échanges et de partage de ressources.

Qu'y trouve-t-on: tout d'abord le courrier électronique, dit "e-mail", soit des lettres envoyées directement par ligne téléphonique à son correspondant. Puis, le courrier de discussion qui permet un échange de vue avec des interlocuteurs habitant dans le monde entier. Enfin, les services et outils de promotions, le WWW (World Wide Web) qui offre aux entreprises le moyen de se faire connaître dans le monde entier de manière attractive. On peut aussi y inclure des informations, y proposer des services dans les domaines les plus variés.

Cette toile d'araignée mondiale (traduction de l'anglais World Wide Web) est soumise à des règles semblables (appelées protocole), utilise les lignes téléphoniques pour accéder aux autres serveurs. Voici quelle est la procédure: on commande à distance à un correspondant des documents qu'il nous envoie à la vitesse de la lumière, soit presque instantanément. En généalogie, on a accès sans quitter son ordinateur à des bibliothèques, à des archives, à des sociétés de généalogie. On peut consulter des listes d'immigrants, des annuaires téléphoniques, le site de collègues. On possède un réseau mondial d'informatique. On doit pour ce faire avoir une certaine pratique de l'informatique, détenir un ordinateur, un modem, une ligne téléphonique normale. Les logiciels sont gratuits. Il convient aussi de s'approcher d'un serveur dans la région pour limiter les frais de téléphone. Tout cela coûte entre 20 et 25 francs suisses par mois, plus les frais de communications téléphoniques (les prix baissent,

car, il y a peu, les prix allaient de 30 à 50 francs).

M. Junod nous expose ensuite sa démarche personnelle: dans un premier temps, il a fait des recherches traditionnelle dans le canton de Neuchâtel en consultant l'état civil, les Archives communales de Lignièrès, les Archives cantonales. Il a élargi sa documentation en s'intéressant à l'histoire de sa commune d'origine. Il a ainsi réussi à établir une généalogie descendante depuis 1563. Ce mode de procéder ne lui a cependant pas permis de retrouver l'ensemble de sa famille, car on perd la trace des personnes qui ont émigré. Il se sert alors d'Internet, consulte des fichiers de noms, contacte tous les Junod dont il parvient à connaître l'adresse postale ou Internet. Il prend langue avec d'autres généalogistes pour les familles alliées. 7% des personnes contactées lui répondent, 90% appartiennent à d'autres lignées homonymes, mais une dizaine de branches ont été retrouvées par ce canal.

M. Junod crée ensuite un site sur Internet écrit en français et en anglais. Il y publie le résultat de ses recherches. Afin d'en permettre l'accès le plus large possible, il diffuse son adresse sur les différents index du réseaux. Deux à trois demandes ou d'offres de renseignements lui parviennent chaque semaine par ce biais. Il arrive grâce à certaines d'entre elles à compléter son arbre généalogique par la découverte de nouvelles branches Junod, ou par des généalogies de familles alliées. Des copies de documents et des photos complètent agréablement ses recherches.

Il ouvre aussi d'autres pages, pour les Archives de l'État par exemple, mais aussi pour la SSEG. Il y fait l'historique de notre section, donne les adresses des diverses sections de la SSEG en Suisse, se fend en conseils généalogiques, propose des généalogistes professionnels pour faire des recherches. Résultat : plus de 1000 consultations mensuelles, deux à trois "e-mail" par jour. Ce site contient en outre l'inventaire (actuellement en chantier) de toutes les généalogies déposées aux Archives de l'État ou faites par nos confrères de la SSEG. On veut ainsi éviter de faire des recherches à double.

Pour terminer, M. Borel souhaite bon retour à chacun des participants à cette réunion. Souhaitons que de prochaines rencontres se feront encore entre nous tous.

PROCES-VERBAL DU 16 NOVEMBRE 1996

Par Germain HAUSMANN

Sont présents : 12 personnes.

Se sont excusés : 4 personnes.

Commençons par régler un point de procédure : notre président désire quitter sa fonction le 31 décembre prochain. Aussi, il avait prévu de convoquer une assemblée générale en décembre, afin qu'un nouveau comité soit élu. Notre caissier se rebiffe, car il ne pourra pas boucler ses comptes à la fin de cette année, comme cela est de règle. En décembre, son bouclement sera boiteux, puisque, par exemple, les intérêts de notre petit capital, déposé en banque, ne seront pas connus. Malgré tout, après discussion, nous maintenons l'assemblée générale avant Noël.

Notre président nous présente notre conférencier, M. Georges Fallet, homme fort connu dans notre société. Ses recherches aux Archives de l'État l'amènent à certaines occasions de faire des découvertes étonnantes: par exemple, il prend la fiche d'un certain Claude François Bonnet, né le 8 novembre 1810, baptisé au Landeron le 19 décembre 1810, fils de Claude Baptiste et de Marie Thérèse Oninal. Son père, préposé aux douanes impériales de France, est cantonné à Nods alors dans le département du Haut-Rhin, aujourd'hui dans le Jura bernois. Cette famille, catholique, tire son origine de Lure, dans le département de Haute-Saône. Jusque-là rien d'extraordinaire. Il faut attendre 1846 pour connaître la destinée de ce personnage. Le 23 mai 1846, un certain Jeanrenaud, de Môtiers, écrit au Conseil d'État et lui annonce qu'il fait des recherches pour trouver les héritiers dudit Claude François Bonnet, qui est mort vers 1823. Il avait fait fortune sous les Tropiques et s'était même déclaré souverain de Madagascar. C'est du moins ce qu'annonçaient des journaux en 1828. Cette nouvelle avait attiré la convoitise de tous les Bonnet du monde, en particulier les Français. Mais, les Anglais avaient annoncé qu'il s'agissait d'un Bonnet suisse. Grand émoi chez ceux-ci, qui, pour leur malheur, ne comptent aucun Claude François connu dans leurs rangs. Peut-être s'agit-il de ce Bonnet, de Genève, né en 1696, parti aux Indes vers 1725. Il s'y est sans doute marié et l'un de ses fils pourrait avoir accédé à une royauté tropicale. Voilà où en étaient les recherches de Jeanrenaud. Nous ne connaissons pas la réponse du Conseil d'État. Gageons que les héritiers putatifs de ce roi de pacotille purent encore longtemps attendre la fortune de ce vague cousin naturalisé malgache.

M. Fallet commence son exposé dont nous lirons un résumé en annexe. Sa conférence se termine dans une discussion générale, chacun essayant d'aiguiller notre conférencier dans ses recherches, lui donner quelques renseignements en sa possession. Notre cercle devient ce qu'il est trop rarement, un centre d'entraide entre généalogistes, un espace de débats où les expériences de chacun, mises en commun, peuvent donner de nouvelles directions aux recherches des participants.

M. Nusslé nous présente le bulletin à venir, qui, fort heureusement, ne manque pas de matière. On a voulu y honorer notre ancien président, M. Pierre de Rougemont. A son époque, les assemblées de notre société étaient fort différentes. Il s'agissait alors d'un club fermé, avec peu de contact avec l'extérieur. Mme Heidi Renaud, M. Pierre-Arnold Borel l'aidaient beaucoup dans ses activités présidentielles. "Voilà mon état-major qui travaille"; c'est ainsi qu'il désignait ses aides. En son souvenir, nous publierons un petit article qu'il avait rédigé à propos des trois signataires de l'acte de rattachement de la principauté de Neuchâtel à la Suisse. Il descendait de ces trois personnages. Notre bulletin est envoyé en échange à d'autres sociétés, celles de Savoie, de Franche-Comté, etc., qui de leur côté nous envoient leurs propres publications.

En conclusion, M. Junod termine par l'évocation de plusieurs points. Il nous décrit tout d'abord la journée enrichissante que les quatre membres de notre section ont vécue à Bienne, le 19 octobre dernier, où la Société suisse nous avait convié à une réunion consacrée aux registres paroissiaux. En deuxième lieu, il nous présente un résultat intermédiaire du travail de dépouillement des généalogies déposées aux Archives de l'État de Neuchâtel. Plus de 155 familles ont été recensées. Ce fichier informatique a été envoyé aux Archives de l'État, à M. von Moos. Cette tâche devra se poursuivre en suivant une nouvelle méthode. La sortie avec nos amis franc-comtois se termine avec un petit bénéfice. Enfin, M. Junod est en grande discussion avec Herr Doktor Stricker qui désirerait créer un site généalogique unique pour toute la Suisse. Nous sommes plus favorables à des sites régionaux, plus faciles à gérer. En outre, Neuchâtel, Vaud, Valais, Saint-Gall sont déjà sur Internet. Inutile de chambouler tout le paysage "internetique" de la Suisse généalogique.

La séance est levée à 9 heures 45.

PROMENADE GENEALOGIQUE AVEC LES MEUNIER DU MOULIN DE LA CHARRIERE A DOMBRESSON

résumé de la causerie de M. Georges FALLET

par Germain HAUSMANN

Bibliographie :

Maurice Evard, Au fil du Seyon, Cernier 1978.

Yves Demarta, Au fil d'un cours d'eau bien neuchâtelois, dans Bulletin du Groupement des industriels et des artisans de Neuchâtel et environs, No 73, décembre 1993, p. 11-20 (Le Seyon industriel de sa source à Dombresson); No 74, mars 1994, p. 13-24 (Le Seyon industriel des Pré Royer à Valangin); No 80, septembre 1995, p. 9-20 (Le Seyon industriel de Valangin au lac de Neuchâtel).

Arbre généalogique à l'appui, M. Fallet nous présente les divers propriétaires du moulin de la Charrière à Dombresson. La partie strictement généalogique n'a pas posé de problèmes, grâce à de fréquentes alliances "en famille". Ainsi, sur sept représentants de la XII^e génération Fallet, six sont les ancêtres des actuels propriétaires du village, ce qui heureusement ne fut pas le cas. Si, depuis plus d'un siècle, ledit moulin s'est fidèlement transmis par héritage de mère à fille, à deux reprises, il ne m'a pas été possible de déterminer quand et comment il a été précédemment échu d'une famille à une autre. Mais, fait rassurant, la dernière héritière de la Charrière, Mariette Fallet descend bel et bien de l'un des deux copropriétaires du début du XVIII^e siècle, alors que son mari, André Geiser, pourtant d'origine bernoise, est issu d'un petit cousin des frères Pierre et David L'Epée, les tenanciers dudit moulin du début du siècle des Lumières. Voilà qui devrait favoriser une mouture de bonne qualité.

Or donc, vers 1700, dans les reconnaissances de biens de Villiers, le commissaire, David Girard, indique que les frères David et Pierre L'Epée possèdent en commun un moulin sur la brévarderie de Dombresson. La description qu'il en donne nous permet d'y reconnaître

celui de la Charrière. Cependant, l'identification manque de précision, car le répertoire alphabétique en tête de ces mêmes reconnaissances porte le nom de moulin de la Champey, établissement qui se trouvait plus à l'intérieur des terres et qui, selon M. Evard (cf. bibliographie ci-dessus), était alimenté par le trop plein de celui de la Charrière. La confusion est à son comble, lorsque le même auteur affirme que le moulin de la Champey prit ensuite le nom de Chabary. Pour ma part, j'estime que ledit terme de "Chabary" n'est à l'origine qu'une simple déformation des "Ravary" qui, eux, se trouvent effectivement peu au dessus de la Charrière. Je n'ai pu résoudre de manière sûre cette difficulté, mais je préfère vous présenter un travail partiellement lacunaire, plutôt qu'entaché de semi-vérités, ou pire, de renseignements incontrôlables. Que l'on me comprenne bien, ce manque d'informations résulte de lacunes dans mes recherches, non par intention de camoufler un acte peu avouable commis en son temps par l'une ou par l'autre personne. Bien que j'aie voulu vous présenter un travail parfait, je ne puis vous offrir qu'un petit amuse-bouche.

Voyons comment ces deux rouages et droits d'eau sont décrits : en 1697, dans sa reconnaissance, Jacques Maumary (1653-1729), fils du conseiller de bourgeoisie David, de Dombresson, déclare détenir entre autres "audit lieu" (soit à la Champey, à Chabary et où était dit au large des Closels), le cours d'eau qui court depuis le petit pont sous le moulin des frères L'Epée jusqu'à une planche de pierre sur le même cours d'eau par lequel passe le chemin menant à la Côte et à Savagnier (chemin qui est au bas du village de Dombresson); sur lequel cours d'eau est construit une maison, un moulin et raiasse; il détient aussi le privilège de pouvoir édifier une rebatte dit à Chabary. Ce terme de Chabary ne doit pas nous tromper, Il se peut très bien que ledit personnage ait une grande parcelle, confinant à deux lieux-dits distincts, Champey et Chabary.

Passons aux reconnaissances des frères L'Epée : Pierre, fils de feu le maître bourgeois André L'Epée, de Villiers, tient "entre Villiers et Dombresson" la moitié d'un moulin, une raiasse et une rebatte avec le cours d'eau qui coule depuis le pont de pierre de Villiers jusqu'à un pontet au-dessous dudit moulin. Son frère, David, décrit autrement l'étendue des droits du moulin qu'il détient par moitié : depuis le milieu du village de Villiers où le ruisseau "prend son retour contre le vent" à l'endroit et devant la maison que possède à présent Jean-Jacques, fils de feu André L'Epée, (où est à présent une pierre servant de planche sur ledit ruisseau) jusqu'à la terre et brévarderie de Dombresson où est un petit pont de bois sur ledit ruisseau, au-dessous du moulin.

Ces descriptions permettent à tous ceux qui connaissent la région ou qui ont une carte sous les yeux de bien situer géographiquement ces deux moulins. Pour encore augmenter les chances d'identification, rappelons que les frères L'Epée devaient payer pour leur rouage un muids 18 émines de froment, 5 livres pour les porcs, 16 sous 8 deniers faibles tous les trois ans, 2 livres de cire et 6 laons [planches d'épaisseur moyenne]. La quotité de ces redevances change rarement et leur reproduction dans un texte plus clair permettra de situer de façon sûre ledit bien.

Ce qui complique bien l'histoire, c'est que les Maumary auraient acquis le rouage de la Champey (selon M. Evard) de Gaspard L'Epée et de son beau-frère Samuel Morthier, alors que, plus tard, c'est un autre Morthier qui aurait acquis celui de la Charrière des meuniers Elzingre, qui, quant à eux, étaient cités successivement à la Champey et à Chabary. D'autre part, Pierre, fils de feu André L'Epée, possédait en 1702 devers vent du moulin du confessant où était dit Vers le Vieil Moulin un tiers de pose en closel et curtil, en indivision avec Abraham, fils de feu le juré Pierre Diacon, que nous trouvons cité de la même façon en 1700. En outre, ce sont bien le juré David Diacon, ses fils et les enfants de son fils Pierre, qui sont propriétaires en 1697 en Cheffau, où était dit Devant L'Hôtel Neuf, en Ravary, Prés du Moulin et en Rossel qui avoisine les biens des L'Epée. De plus, lesdits Diacon étaient au même endroit propriétaires "au Plan du Moulin", ce qui se justifie pleinement par la configuration du terrain, tandis que les abords, tous bien horizontaux, du moulin de la Champey rendaient cette appellation bien superflue ...

Dans tous les cas, je serais très reconnaissant que l'on ne m'en veuille pas trop de n'avoir pas su mieux démêler cet écheveau d'aliénances.

A ce stade de l'exposé, M. Clerc propose que, peut-être, la consultation de livres de comptes, de registres notariés permettrait d'éclairer la lanterne des chercheurs. Il remarque que ces rouages ne se limitaient pas à moudre de la farine, mais aussi à scier des planches (une raiasse) et à écraser le chanvre maqué, à écraser les fruits (une rebatte). Il ne semble pas qu'un droit de banalité soit attaché à ces établissements.

Sur suggestion de M. Denis Borel, revenons à l'aspect généalogique de notre exposé : depuis Pierre Henry Elzingre (1717-1802), époux de Marie Madelaine Fallet (née en 1717), on connaît parfaitement les propriétaires de la Charrière : son fils et son petit-fils, les deux nommés David Henri (1741-1820) (né en 1778) lui succèdent. Puis, le moulin est acquis par David Pierre Morthier. Sa fille, Julie (1849-1908), épouse

d'Aimé Diacon (1849-1916), en hérite. La fille de ce couple, Lina Diacon (1875-1951), femme de Samuel Fatton (1873-1951), d'où Robert Samuel Fallet (1903-1980), passe ce bien immobilier à leur enfant, Mariette Fallet (née en 1930) et à son époux André Geiser. Un arbre généalogique et une table d'ascendance de Mariette, déposés dans les archives de la société, permettront à toute personne intéressée d'approfondir le sujet.

Pour terminer, M. Fallet nous lit un texte fort complexe, mais très intéressant, consacré aux moulins de Villiers et de Dombresson. Nous le citons ci-dessous in-extenso. Afin d'en faciliter la lecture, nous nous permettons cependant d'en moderniser l'orthographe, d'en compléter [entre crochets] certaines expressions et d'en expliquer les termes par trop spécialisés [entre crochets et en italique] :

“A l'égard duquel cours d'eau, plusieurs difficultés se seraient suscitées entre les tènementiers des moulins situés sur icelui dès la source de l'Écluse et Doux [source vaclusienne] du Fossaux jusque et [y] compris le moulin de Pré Royé que possède à présent Jonas Cholet, de Saint-Martin, [aujourd'hui la scierie Debrot]; pour lesquelles terminer, diverses égances [répartitions] auraient été faites en divers temps, nonobstant les reconnaissances faites du cens desdits moulins ès mains des commissaires Franel et Rossier.

“Et, premièrement en 1613 par ordonnance de Monseigneur le gouverneur Vallier qui députa noble, généreux et vertueux seigneur Béat-Jacob de Neuchâtel et Jean Hory, secrétaire d'État; lesquels, ayant par adjoints les sieurs commissaires Philibert Jaillet et Jean de La Palud, eurent égard à un moulin ruiné qui était sur ledit cours d'eau et firent égance et répartition du cens de tout le cours d'eau en général qu'avait possédé Jean Paillard-dit-Monnier à proportion de l'utilité qui pouvait revenir dudit moulin ruiné aux plus proches.

“Laquelle égance [répartition] subsista longtemps, jusqu'à ce qu'[une] autre égance [répartition] fut faite en 1630 par les nobles et vertueux Abraham Chambrier et le capitaine Jean Guy, maire de Valangin, tous deux conseillers d'État et députés à cet effet; lesquels, prenant avec eux noble Nicolas Tribolet, secrétaire d'État, et Wolfgang Du Perron, receveur de Valangin, tâchèrent de faire égance [répartition] à forme des anciennes mises [acensements] des seigneurs de Valangin; laquelle fut différente de la première, étant prise sur un autre fondement que celle de 1613.

“Sur laquelle une troisième difficulté serait encore intervenue en

1647; pour laquelle terminer, les nobles et vertueux David Favarger, maire de Neuchâtel, et Hugues Tribolet, maire de Valangin, auraient été députés pour examiner le fait et en faire rapport en Conseil; et sur le fondement de celle de 1613 (à cause de la difficulté, voire impossibilité, de discerner les mises anciennes) aurait divisé tout le cours d'eau en trente parties et fait faire taxe et évaluation des rouages et du cours d'eau ayant égard à tout ce qui se peut faire valoir et accommoder. Sur leur rapport, égance [répartition] fut faite, proportionnée à ce que chacun pouvait profiter desdites trente parties.

“De laquelle dernière égance [répartition] une partie des tènementiers des moulins dudit cours d'eau s'étant encore plaints en 1653, après avoir été tous ouïs, il fut dit par arrêt du Conseil d'État du 9 novembre 1653 que l'égance [la répartition] de 1630 subsisterait seule à l'exclusion des précédentes et subséquente. En vertu de laquelle égance [répartition], lesdits reconnaissants confessent devoir ledit cens. S'ensuit ladite égance [répartition] de 1630 :

«Soit chose notoire et manifeste à tous, présents et à venir qu'il appartiendra; comme il soit que différends et difficultés se soient ci-devant suscitées entre les possesseurs des moulins et rouages existant sur le cours d'eau de Villiers et Dombresson (autrement dit la rivière du Seyon et Doux du Fossaux) à cause des divers baux et acensements sur icelui faits par les feu seigneurs de Valangin non suffisamment distingués et délimités; du cens desquels les uns desdits possesseurs se prétendaient déchargés sur les autres. Et que, pour éclaircissement du fait, commission fut été baillée [donnée] aux egrèges Claude Philibert Jaillet et Jean de La Palud, commissaires d'extentes, qui, au lieu de ce faire, auraient égancé [réparti] le cens des moulins et [le] bail particulier du cours d'eau de Villiers en le répartissant proportionnellement à la décharge d'iceux [des tenanciers des moulin et cours d'eau de Villiers] sur les autres baux et rouages qui se rencontraient au long de ladite rivière jusqu'à Pré Royé outre ce dont ils étaient déjà d'eux même respectivement chargés, sous prétexte d'un vieux moulin audit Villiers ruiné (de l'amortissement duquel revenu il inféraient les autres prévaloir); ainsi que par acte de dite égance et répartition peut apparoir [apparaitre] signé par les nobles et généreux Béat-Jacob de Neuchâtel, baron de Gorgier, et Jean Hory, secrétaire d'Etat, du 21 janvier 1613, contresigné par lesdits commissaires”.

«De laquelle égance [répartition] et décharge lesdits meuniers et propriétaires des autres moulins intéressés se trouvant de nouveau grevé et, pour ce, ayant toujours opposé et contesté tel prétendu règlement, avec plaintes et remontrances qu'il était erroné et préjudiciable à leurs

droits, voire à celui de Son Altesse, attendu que le cens imposé ne doit point tant regarder un certain bâtiment (comme le général du cours d'eau acensé) et que partant, pour un moulin péri, le cens du cours d'eau ne devait être altéré, ains [*mais au contraire*] demeurer fixe sur l'hypothèque du cours acensé et [des] bâtiments affectés pour sûreté du seigneur direct, sans le restreindre à une particule de la chose acensée, ny diminuer ni diviser ledit cens à son préjudice combien que le moulin en question, prétendu péri ou ruiné, fut de nulle considération en cet endroit, puisqu'il [est] rétabli par l'érection d'un autre (si en rencontrant encore aujourd'hui autant en nombre que porte l'acensement); davantage, qu'au cas [où] telle égance [*répartition*] fut admise, si est ce que [*cependant*], par aucun droit, elle ne se pourrait étendre outre les limites de son bail et faire communier le voisin aux charges d'une chose du réciproque bénéfice de laquelle il est exclu; joint que supposé que les baux et acensements ne fussent distingués par le cens et [par des] limites, si est ce que [*cependant*] pour égancer et répartir ledit cens par égalité proportionnelle sur un chacun bâtiment et rouage, il ne faudrait pas seulement diviser le cens d'un seul bail, ains [*mais au contraire*] la masse entière de la censièrre de tous lesdits baux; [Voilà les arguments des plaignants] avec autres raisons alléguées ici omises pour brièvetés.»

«Lesquelles plaintes, remontrances et instances réitérées à Monseigneur le gouverneur et Conseil d'État, et à ce apportée la considération des cens retenus qui pendant telles contestes se sont accumulés vers les receveurs dudit Valangin, [il] aurait été trouvé bon de pourvoir à [un] tel désordre pour le bien des parties et [pour la] conservation des droits de Son Altesse. A l'effet de quoi, sont été députés les nobles et prudents Abraham Chambrier et [le] capitaine Jean Guy, maire de Valangin, conseillers, pour se transporter sur les lieux contentieux afin d'examiner le fait, en faire leur conception et la rapporter en Conseil. Lesquels, après visite oculaire des lieux, et informations prises des droits des parties intéressées par titres produits, et icelles à diverses fois entendues en leurs raisons verbales, ensemble les témoins, anciens et prud'hommes qui, de ce, pouvaient avoir quelque connaissance, et le tout avec les circonstances nécessaires sur ce bien considérées, ont estimé être expédiant [de] rappeler et réduire la chose à son premier institut. Par laquelle réduction ils ont reconnu tout le cours d'eau en question à prendre dès sa source avoir été anciennement compris en trois baux et acensements principaux et distincts.»

«Dont l'un fut fait par feu de noble mémoire Claude, comte d'Arberg et seigneur de Valangin, à Jean Dardey, de Villiers, savoir le cours d'eau d'eau depuis Villiers jusqu'à Dombresson, sous le cens d'un muid de froment et 18 émines, cinq livres pour les porcs, deux livres de

cire et 50 sous de trois ans en trois ans payables à la Saint-Martin; acte du 26 décembre 1503.»

«Outre laquelle mise est encore apparu autre acensement fait par ledit seigneur comte en faveur d'Antoine Paillard-dit-Monnier, savoir tout le cours de l'aigue de la rivière du Seyon et de la Doux du Fossaux (depuis un moulin qu'auparavant ledit Antoine avait bâti audit Villiers jusqu'au-dessous du village de Dombresson) pour bâtir un moulin et une foule, sous le cens annuel de 2 muids et demi de froment, 5 livres pour les porcs, une livre de cire pour la foule; acte du 8 septembre 1505.»

«Davantage, a été mis et acensé audit Antoine Paillard tout le cours d'au de Dombresson jusqu'à la fontaine de l'Écluse pour faire un moulin et une raisse [*scierie*] sous le cens annuel de 12 émines de froment et, de trois ans en trois ans, 40 sous et une livre de cire, outre une douzaine de laons [*planches d'épaisseur moyenne*]; le 20 janvier 1512.»

«Desquels trois baux, mises et acensements, le premier fait à Jean Dardey, jaçoit que [*bien que*] depuis il soit tombé ès mains du même Antoine Paillard par acquis, si est ce qu'il [*cependant il*] a été depuis remis en autre main et possédé successivement et distinctement jusqu'à aujourd'hui à la charge particulière de son cens comme devant spécifié; et les deux autres sont confondus l'un dans l'autre et demeurés ès mains des hoirs dudit Paillard qui en ont toujours payé la rente et cens annuel de 3 muids de froment; à quoi lesdites deux dernières mises jointes ensemble reviennent jusqu'en l'an 1562 qu'ils les mirent en montes au plus offrant [*mirent aux enchères*] sous la même charge et qualité de 3 muids de froment. D'où il appert [*ressort*] que la censièrre entière desdits trois baux revenait en somme à la quantité de 4 muids et 18 émines de froment, outre les autres trahus [*redevances*].»

«Pour liquider et recouvrir laquelle rente, a été pourvu et ordonné sommairement et en premier lieu par lesdits sieurs députés que le possesseur d'une chacune desdites trois mises payera à son cens, distinctement, à forme d'icelle; savoir celui qui a droit et cause dudit Jean Dardey un muid et 18 émines; et ceux qui ont acquis les autres deux baux conjoints, ou des monteurs d'iceux ayant droit, le reste qu'est 3 muids de froment comme dessus; à la décharge et à tant moins de laquelle quantité de 3 muids de froment, seront déduites 16 émines (même espèce) par Jean et Louis Besson, d'Engollon, et les leurs à cause de nouvelle mise et acensement fait en leur faveur d'un moulin à Pra Royé sur le cours d'eau dudit Dombresson portant la même décharge et cens; comme est apparu par l'acte de concession fait par feu de noble mémoire Pierre Vallier, gouverneur de Neuchâtel, du premier mai 1593 qui, pour ce, demeure en la force.»

«Et d'autant qu'il s'est trouvé que le maître-bourgeois Jean Grenot, de Neuchâtel, et ses hoirs, au temps qu'ils possédaient [sic] le moulin ci-devant mis et acensé audit Jean Dardey, de Villiers, auraient [sic] acquis quelque portion du cours d'eau de Dombresson dépendant desdits deux baux dudit Paillard et sur icelle portion érigé un nouveau moulin et rebatte [*rouage servant à écraser le chanvre maqué*], lieu-dit à Chabary, a été dit et déclaré par lesdits sieurs députés que le possesseur et tènementier dudit moulin, présent et à venir, payera la quantité de 12 émines de froment de cens annuel et perpétuel pour icelui-dit nouveau moulin de Chabary, toujours à l'acquis et à tant moins de la quantité desdits 3 muids de froment comme dessus dû par les ayant-cause dudit Antoine Paillard à cause des deux baux pré-mentionnés faits à sa faveur et outre les 16 émines que déjà payent les Besson à même décharge comme dessus, avec une livre de cire de nouvel impôt à cause de ladite rebatte [*rouage servant à écraser le chanvre maqué*].»

«Après lesquelles deux décharges ainsi faites des 12 émines de froment ci-proches et 16 émines par les Besson, resterait dû par Jean, fils de feu honnête Nicolet Cuche, de Dombresson, à cause et comme moderne tènementier du cours d'eau de Villiers et des deux moulins, une raisse [*scierie*] et une rebatte [*rouage servant à écraser le chanvre maqué*] sus-assis au contenu de ses mises qui en gisent, savoir, sur chacun jour Saint-Martin et pour cens annuel, un muid 20 émines de froment, 5 livres 13 sous 4 deniers d'argent pour les porcs, une livre un tiers [de] cire et une douzaine de laons [*planches d'épaisseur moyenne*].»

«Par Daniel Junod à présent possesseur du moulin et [de l']acensement jadis fait au souvent-nommé Jean Dardey, un muid 18 émines de froment, 5 livres 16 sous 8 deniers pour les porcs et 2 livres de cire à forme dudit bail et acensement particulier, outre 6 laons [*planches d'épaisseur moyenne*] bons et recevables, [ce] qui lui est de nouveau imposé à raison d'une raisse [*scierie*] depuis dressée et adjointe audit moulin (dont la permission perpétuelle lui est confirmée par les présentes, moyennant ledit cens et rente de 6 laons [*planches d'épaisseur moyenne*]).»

«Item, par honorable Gaspard Cuche, de Dombresson, à cause du moulin au-dessus dudit village, lieu-dit à Chabary, et la rebatte [*rouage servant à écraser le chanvre maqué*] adjointe, 12 émines de froment et une livre de cire aussi de nouvel impôt à cause de dite rebatte [*rouage servant à écraser le chanvre maqué*].»

«Finalement, par les hoirs d'Isaac Nourisse-dit-Bourquin ayant-

cause des Besson devant-nommés pour le moulin de Pra Royé, 16 émines de froment.»

«Lesquelles parties et redevances jointes ensemble, après avoir réduit et divisé l'argent qui se payait de trois ans en trois ans et icelui proportionné à chacune année, ajoutant le surcroît de nouveaux bâtiments et impositions, se trouve la première et ancienne censière de tout ledit cours d'eau de Villiers et Dombresson tant en froment qu'autres espèces reconnues revenant en somme de 4 muids et 18 émines de froment, 11 livres et demie d'argent, 5 livres de cire et une demie douzaine de laons [*planches d'épaisseur moyenne*].»

«Outre laquelle division et réduction ainsi faite, à l'instance et requête des parties pour lever les difficultés entre icelles et obvier aux nouvelles confusions èsquelles elles pourraient retomber à faute de suffisant éclaircissement des limites d'un chacun cours d'eau appartenant aux moulins et rouages devant spécifiés, a été dit et déclaré par lesdits sieurs députés que le devant-nommé Jean Cuche, à cause de ses moulins et rouages de Villiers devant spécifiés, aura et jouira perpétuellement pour lui et ayant-cause le cours d'eau y pouvant servir depuis la fontaine de l'Écluse, environ le pied de la Côte, le contre-bas jusqu' au plan-fond au milieu du village dudit Villiers où ledit cours prend son retour contre le vent (à l'endroit et devant la maison qui souloit [*devait*] appartenir à feu Jonas Jean-Favre, où est une pierre servant de planche sur ledit ruisseau).»

«Depuis lequel lieu et endroit contre ledit vent jusqu'à la terre et brévarderie de Dombresson où est un petit pont de bois sur le même ruisseau au-dessous du moulin dépendant du bail à Jean Dardey, pour ledit Junod, moderne possesseur d'icelui, et [pour l']utilité de sesdits rouages.»

«Et, dès icelui pontet de bois tirant toujours contre vent jusqu'au-dessous dudit Dombresson à une planche et pierre sur le même cours (par laquelle on passe au chemin tirant contre la Côte et Savagnier) appartiendra ledit cours à Gaspard Cuche aussi devant-nommé pour le service de son moulin et rouage à Chabary.»

«Et aux hoirs de feu Isaac Nourisse-dit-Bourquin à cause de leur moulin à Pra Royé mouvant de [*dépendant de*] l'acensement des Besson, demeurera et appartiendra le reste dudit cours d'eau depuis ladite pierre et planche au bas et dessous ledit village de Dombresson (comme dessus est dit) jusqu'au-dessous de leurdit moulin, à force de son bail qui

demeure en sa force et vigueur avec les autres pré-mentionnés au regard des choses non ici réglées.»

«Desquelles choses un chacun des meuniers et propriétaires des rouages que dessus, les leurs et ayant-cause pourront jouir paisiblement et perpétuellement sans contredit ni opposition, à la décharge d'en payer les cens et rentes (ainsi que dessus est ordonné) et sous cette condition expresse qu'au cas [où] l'un desdits moulins, rebattes [*rouage servant à écraser le chanvre maqué*], raisses [*scierie*] et rouages de Villiers, Chabary et Pra Royé dépendant et assis sur les deux mises et acensements jadis faits au souvent-nommé Antoine Paillard et fondus l'un en l'autre vint à périr et être abandonné, les possesseurs des autres-dits rouages le pourront et devront reprendre en se chargeant du cens sur icelui dû à forme des présentes, à ce que [*afin que*] le cens entier des 3 muids de froment égancé [*réparti*] ne soit pas diminué; pour le défaut de paiement duquel, soit du tout ou en partie comme des autres trahus et redevances, Son Altesse, ou qui de sa part sera commis [*délégué*], pourra saisir le toutage du cours d'eau dépendant des deux mises sus-acensées audit Paillard, [des] bâtiments et rouages sus-assis sans avoir égard à ladite division et département de cens.»

«Lequel éclaircissement, division, distinction, délimitation et règlement ainsi fait et rapporté aujourd'hui en Conseil a été approuvé et ratifié; et, pour plus de sûreté à l'avenir, ordonné les présentes être insérées au registre dudit Conseil; et par le secrétaire d'État en être expédié copie à honorable et égrège Wolfgang Du Perron, moderne receveur de Valangin, afin d'en faire prêter reconnaissance aux particuliers tènementiers desdits rouages, à quoi les présentes lui serviront de commission; et à un chacun desquels particuliers en sera ainsi délivré un double pour se savoir selon ce conduire.»

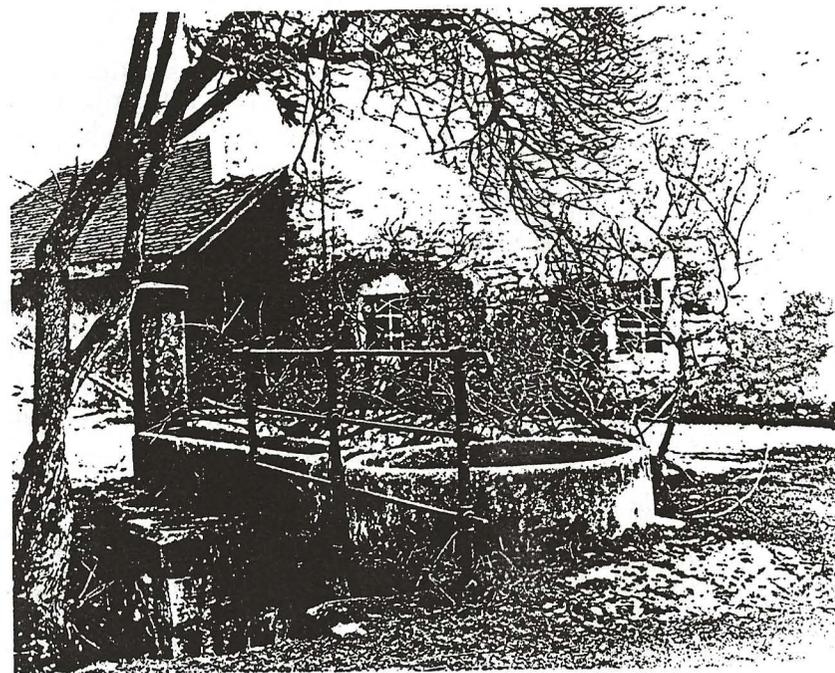
«Finalement, a été dit et arrêté pour éviter les autres difficultés entre dites parties à cause des retenues et [de l']accumulation des cens vers les receveurs de Sadite Altesse durant leurs contestes et attendant la réformation présente, qu'une chacune d'icelles sera tenue satisfaire en droit soi ce qui s'en trouvera justement dû et échu jusqu'au jour Saint-Martin dernier passé à forme et à proportion de l'égance [*de la répartition*] avant mentionnée faite par les commissaires Jaillet et de La Palud; laquelle au reste demeure nulle et cassée pour l'avenir en vertu des présentes qui auront lieu et demeureront stables à perpétuité. Davantage, a été dit que les frais et vacations desdits sieurs du Conseil, députés comme devant pour éclaircissement de ce différend, et dudit receveur Du Perron seront payés et satisfaits par ledit Jean Cuche,

Daniel Junod et Gaspard Cuche pour le tiers, un chacun chargé des siens particuliers et de ses assistants.»

«Que fut ainsi fait et passé arrêté en Conseil tenu au château de Neuchâtel, le 28 juin ou 8 juillet 1630.»

«signé : Maréchal»

«et plus bas par ordonnance : N.Tribolet»



L'ancien moulin de La Charrière
(coordonnées 564'175 / 213'475)

Le second bassin de la fontaine est en fait le fond de la rebatte communale de Dombresson.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 DECEMBRE 1996

par Germain HAUSMANN

Sont présents : 20 personnes.

Se sont excusées : 2 personnes.

L'assemblée générale commence par un exposé de M. Pierre-Arnold Borel qui nous parle ce soir de Fritz Edouard Huguenin-Virchaux, dit Huguenin-Lassauguette (1842-1926). Ce peintre fera sans doute l'objet d'une biographie par M. Klausner. Quant à notre président, il s'est consacré à sa généalogie et découvre que la ferme ancestrale est située à La Chaux du Milieu, au lieu-dit à la Chaux de Chevallée, près de la frontière, alors française, du Cerneux-Péquignot, sur la seigneurie de Travers. Un rapport, mis en annexe, permettra à toute personne intéressée d'en savoir plus à ce sujet.

Monsieur Pierre-Arnold Borel nous signale qu'il reçoit en tant que président de nombreuses lettres, plus ou moins idiotes, plus ou moins sérieuses. Certaines sont très intéressantes, surtout celles qui nous décrivent des branches parties à l'étranger. Il nous en cite deux exemples: un certain Perret lui a écrit des États-Unis. Son trisaïeul est parti de La Sagne et s'est établi comme horloger à New York. Dans sa lettre, il décrit toute la descendance américaine de cet ancêtre. La visite de son descendant dans la vallée des Ponts et en Suisse restera dans toutes les mémoires.

Un curé du Canada, Henri Desaulles, a écrit à M. Borel pour connaître ses ancêtres. Notre généalogiste, ainsi mandaté, remonte à un certain Jeanninet, qui vivait à Saules le 23 décembre 1362, sa femme s'appelait Marion DeSaules. Il s'agit de l'enfant naturel d'un curé de Saint-Martin au Val-de-Ruz. Cette origine bâtarde et "ecclésiastique" n'a pas offusqué le prêtre québécois, qui s'en est même amusé. En remerciement, il a envoyé un dossier très complet sur sa famille canadienne. Signalons que d'autres branches Desaulles sont fixées en France et en Angleterre.

Nous passons ensuite à la partie administrative de notre réunion : à l'occasion de la lecture de son dernier rapport, notre président évoque en quelques mots ses quarante ans au service de notre société (voir un

résumé en annexe). Il rappelle que l'année 1996 a été marquée par sept conférences tenues au Collège latin ou dans d'autres lieux idoines, ainsi que par la visite de nos amis provenant soit du côté français, soit du côté suisse de la chaîne jurassienne. Il a participé à deux séances de la SSEG, deux réunions houleuses où le ton manquait de courtoisie. Le courrier est toujours abondant. Les demandes d'aide affluent d'Australie, d'Amérique, comme d'Europe. Comptant beaucoup de chercheurs, notre cercle est maintenant une bonne agence de renseignements. Ces contacts avec l'étranger sont d'ailleurs enrichissants pour les deux parties. Nous leur faisons connaître leurs ancêtres, il nous renseignent sur l'histoire de leurs grands-parents pionniers. Il faut encore souligner que plusieurs de nos membres se sont rendus extrêmement coopératifs, en acceptant d'utiliser une partie de leur temps libre pour inventorier les tableaux généalogiques qui reposent aux Archives de l'État.

Le caissier a maintenant la parole. Les recettes de notre section ascendent à 3041 francs 20 et nos dépenses à 2405 francs. Nous avons donc fait un bénéfice de 636 francs 20. Notre fortune s'en trouve ainsi augmentée et se situe actuellement à 5183 francs 98. Rappelons qu'il s'agit d'un état intermédiaire. Y manquent les intérêts bancaires annuels, ainsi que l'impôt anticipé. Nous aurons une meilleure vision de notre état financier, au demeurant fort réjouissant, qu'au premier janvier de l'année prochaine. Le vérificateur nous dit tout le plaisir qu'il a à compiler ces comptes parfaitement tenus. Il nous propose d'en donner décharge au comité, ce que fait l'assemblée par acclamations.

Ce bon résultat est en partie dû à l'augmentation de notre cotisation que nous avons décidée l'an passé. Elle n'a pas fait chuter le nombre de nos membres. Elle reste donc fixée à la somme de 30 francs et de 35 francs pour ceux qui habitent à l'étranger.

Notre président a pris la résolution de se démettre à la fin de cette année. Une seul candidat se présente, M. Nicolas Junod, notre vice-président. Il est élu à l'unanimité des membres présents. La vice-présidence, ainsi vacante, change elle aussi de titulaire. Il s'agit de M. Jacques Portmann, élu à une aussi large majorité. Les autres membres du comité se représentent. Ainsi sont nommés par acclamations :

Nicolas Junod	président
Jacques Portmann	vice-président
Germain Hausmann	secrétaire
Paul Fallet	caissier
Georges Fallet	vérificateur des comptes
Pierre André Clerc	proposé aux convocations

Monique Béguin
Eric Nusslé

bibliothécaire
rédacteur du bulletin

Monsieur Pierre-André Clerc prend la parole. Il fait l'éloge de celui qui préside encore pour quelques jours notre société. Il le remercie pour son allant et ses grandes qualités d'animateur. Le texte de cet éloge suit ce procès-verbal, aussi nous nous arrêtons là. Cependant, nous ne pouvons passer sous silence le fait que l'Assemblée, sur proposition de notre préposé aux convocations, l'a nommé président d'honneur de notre section, à titre viager. En outre, un petit cadeau, un plat armorié, lui est offert au nom de tous les membres de la société. M. Borel remercie chacun pour son soutien au cours de son mandat et se déclare fort ému et fort honoré de recevoir cette nouvelle charge présidentielle, autant qu'honorifique.

Monsieur Denis Borel nous rappelle qu'il faudrait peut-être faire un nouveau tirage de sa brochure, car il n'en existe plus aucun exemplaire. D'autres interventions ont lieu. Nous y reviendrons peut-être dans d'autres procès-verbaux lorsque ces affaires auront mûri. Il s'agit de la création d'un salon de généalogie (notre président décrit celui qu'il a visité à Vichy); une généalogie plus complète concernant les von Guinanth ou un certain Amez-Droz, géographe du prince de Galles vers 1760.

La séance est levée à 21 heures 30.



PIERRE-ARNOLD BOREL, PRESIDENT DE LA SOCIETE DE 1989 A 1996 NOMME PRESIDENT D'HONNEUR

Allocution de M. Pierre-André CLERC, membre du Comité

Monsieur Pierre-Arnold Borel,

C'est une tâche triste qui m'est dévolue, puisque c'est au nom de la SSEG neuchâteloise que je prends aujourd'hui acte de votre désir personnel de mettre un terme à votre mandat de président. Décision que nous regrettons unanimement, mais c'est l'occasion, heureuse cette fois, de pouvoir publiquement relever - mais en était-il besoin ? - vos qualités émérites de généalogiste que vous avez mises au service de notre société, et bien avant l'époque où vous êtes devenu président. S'il m'est permis d'être familier, je dirais que, tout jeune, Pierre-Arnold Borel est tombé dans le chaudron de la généalogie neuchâteloise. On vous trouve en effet partout, sur les traces à peine marquées conduisant aux familles neuchâteloises les plus humbles, comme il vous arrive aussi de vous engager sur les pistes plus fréquentées des familles mieux cotées. L'Annuaire, la revue de notre société centrale, vous a ouvert ses portes. Vous y fûtes souvent le seul intervenant de langue française et toujours pour la gloire de quelques figures neuchâteloises et de leurs ascendants. Votre science, nourrie par tant d'études, vous a ouvert les ondes de la radio où vous avez réussi à insuffler à vos auditeurs le goût de la recherche en leur dévoilant les particularités des gens de notre pays, le canton de Neuchâtel. De même que vous avez su le faire lors de vos cours sur la manière d'établir une généalogie dans le cadre de l'école club Migros. Ces tâches honorent notre société.

Mais, votre oeuvre la plus marquante, et dont on n'a pas assez souligné tout le mérite de l'avoir accomplie et menée à chef, qui soutend un labeur tel que je ne l'aurais pas donné à faire à mon pire ennemi, tant la difficulté m'en semble infinie, voire inhumaine, je veux parler de la généalogie ascendante de vos quartiers et de ceux de votre femme, généalogie qui prend plusieurs volumes. Ce travail unique en pays neuchâtelois, menée avec une grande honnêteté, sans doute votre qualité

première, et avec une ténacité exemplaire, nous enseigne que nous sommes très vite tous parents. Merci de cette démonstration concrète qui demeurera encore longtemps unique.

En vous élisant à l'unanimité au poste de président en 19.., la société a trouvé en vous un président qui a beaucoup innové, mettant sur les rails plusieurs projets "pour le bien et l'avantage" de notre société, même si au début certains membres de notre section étaient pour le moins dubitatifs. Ce fut le lancement d'une bibliothèque, la mise sur pied d'une exposition sur la généalogie à La Chaux-de-Fonds, la réception de notre société mère à Neuchâtel.

Votre présidence se caractérise par un grand dévouement à notre cause, ainsi qu'envers toutes les personnes qui écrivent pour avoir des renseignements sur leur famille. Nous vous en sommes grandement redevables, tout comme nous le sommes pour les nombreuses conférences que vous nous avez présentées. Nous n'oublierons pas non plus les excursions soigneusement préparées et organisées nous ayant menés dans des lieux inattendus et pleins de charme. Vous y avez convié d'autres sociétés, notamment celles d'Outre-Doubs. Grâce à votre personne, notre société s'est développée et, signe qui ne trompe pas, de nouveaux membres sont venus remplacer ceux qui se retiraient pour raison d'âge. Il n'est pas sûr que sans votre action et votre rayonnement notre société ait pu tenir le coup et subsister.

Pour toutes ces raisons qui ne sont ici que très résumées, nous tenons à vous remercier très sincèrement de tout ce que vous avez fait pour la SSEG neuchâteloise, tout en espérant que vous continuerez à nous faire profiter de votre expérience.

Il me reste encore la tâche, douce et juste, de vous proposer comme Président d'honneur de notre société, en priant les membres présents d'applaudir en signe d'acceptation.

(vifs applaudissements)

ÉVOCATION DE 40 ANNEES DE SOCIETARIAT

par notre président, **M. Pierre-Arnold BOREL**

Notre section a été fondée en 1938. A quelques exceptions près, ce club rassemblait les descendants des anciennes familles bourgeoises de la Ville de Neuchâtel. Une brochure parue à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation dresse la liste des membres qui en ont fait partie depuis l'origine. Aujourd'hui, seules quatre personnes répondraient à l'appel : il s'agit d'un co-fondateur de 1938, le docteur Olivier Clottu, puis, entré en 1955, votre serviteur, M. Pierre Arnold Borel, enfin, MM. Olivier Riva (dès 1959) et Louis Barrelet (dès 1963).

Depuis une vingtaine d'années, une évolution dans l'approche de la généalogie se fait sentir. Suite au brassage des population d'Europe, même les plus jeunes commencent à rechercher leur origines. Pour les émigrés, le fait de découvrir leur origine les aide, grâce à de nouveaux repères, à mieux s'intégrer dans leur patrie d'adoption. Consciente de ce besoin de retrouver ses racines, la Radio suisse romande institue en 1986 sur son antenne un jeu captivant suivi par 40 000 auditeurs, intitulé "Histoire de famille". En outre, le club Migros organise en 1988 des cours de généalogie dans deux villes du canton; l'Université populaire agit de même. Toutes ces animations amènent à notre section de nombreux nouveaux membres. Ainsi agrandie et rajeunie, elle devient plus dynamique et plus ouverte. Actuellement, elle regroupe environ nonante personnes, de toute origine et de toute condition.

Parallèlement, d'autres sections se fondent ou se recréent dans nos cantons voisins : Fribourg, Vaud, Valais et sur le territoire de l'Ancien Evêché de Bâle.

Dans les années soixante, il y avait une rotation entre les présidents de sections pour gérer la présidence de la Société suisse durant trois années. La section de Neuchâtel occupa ce mandat de 1968 à 1970. Cinq membres dirigeaient alors le Comité central suisse : MM. Pierre de Rougemont, président, Pierre-Arnold Borel, vice-président, Mme Heidi Renaud-Kern, secrétaire bilingue et M. Bernard Wavre, assesseur. Au cours de ce mandat, l'Assemblée générale de la Société suisse se tint à Neuchâtel, les 8 et 9 juin 1968.

Au niveau cantonal, Monsieur Pierre de Rougemont présidait dès

1971. M. Pierre-Arnold Borel l'assistait en tant que vice-président, et prenait au fil des années de plus en plus de responsabilités au vu de l'âge avancé de son "supérieur" qu'il remplaça définitivement en 1989. Après 8 ans de présidence, à l'aube de prendre une retraite bien méritée, il passe la main à son successeur en lui souhaitant bonne chance.

Ex-libris



BOREL Pierre-Arnold et
Jacqueline née de Rougemont,
Sylvie, Odile et Marie-Agnès
leurs filles,
communier de Couvet,
bourgeois de Neuchâtel

Ex libris de Pierre-Arnold Borel

LES ANCETRES DE FRITZ-EDOUARD HUGUENIN-VIRCHAUX, DIT "HUGUENIN-LASSAUGUETTE"

Résumé de l'exposé de M. Pierre Arnold BOREL

La famille Huguenin, originaire du Locle, descend d'Othenin chez Huguenin, un franc-habergeant qui défrichait les Montagnes neuchâtelaises au XIV^e siècle. Son fils, lui-aussi appelé Othenin, est cité aux Noires Joux de 1502 à 1532. Il eut plusieurs enfants : Jacques, dont nous parlerons par la suite; Vuillemin, laboureur sur le Maix-Dessus à la Chaux de Chevallée et Huguenin, qui sera le père de Petit-Jean, dont le fils Vuillemin est l'ancêtre de la branche des Huguenin-Vuillemin. A cette lignée, appartient Adèle Huguenin-Vuillemin (1856-1933), plus connue sous son pseudonyme d'écrivain, T. Combe, dont la généalogie a été étudiée dans l'Annuaire suisse d'études généalogiques, 1982, pages 170 à 181.

Jacques reçoit de Lancelot de Neuchâtel des terres sur la seigneurie de Travers, terres que tenait autrefois un certain Jeantot Virchaux (Virchaulx). Sa descendance portera désormais le nom d'Huguenin-Virchaux. Le 19 décembre 1553, il reconnaît entre les mains du seigneur de Travers ses biens gisant à la Chaux de Chevallée. Ses propriétés s'étendent au Sud jusqu'aux Roches des Glottes et au Nord jusqu'à La Brévine. Il y a construit une maison de bois et a acquis de son seigneur le droit d'y faire un four à pain, pour son usage personnel uniquement. Il a quatre fils : Othenin, Abraham, époux de Marie Matthey, Jacques, époux d'Elisabeth Matthey et Blaiset. Selon la reconnaissance de 1603, lesdits frères vivent en indivision sur le domaine paternel. Une maison y avait été reconstruite avec une allée menant au "grand chemin qui conduit aux abreuvoirs".

La descendance de Blaiset reste au Cachot, dans la demeure ancestrale. Il s'agit de braves agriculteurs dont l'existence ne fut pas marquante. Nous les citerons ici de fils en fils : Blaiset (cité en 1603) eut David (cité en 1665), David eut Jean, Jean eut Josué (baptisé en 1680), Josué eut Abraham (baptisé en 1714), Abraham eut Abraham (baptisé le 11 juillet 1745).

Cet Abraham sera ancien d'église à La Chaux-du-Milieu. Il pratiquera la profession de paysan-horloger. De sa femme, Judith Marie

Jeanneret-de-la-Coudre sont issus onze enfants, dont Abraham-Louis. Ce dernier, baptisé à La Chaux-du-Milieu le 26 janvier 1783, obtient en 1836 la confirmation de son statut de bourgeois de Valangin. Il épouse à La Chaux-du-Milieu le 17 novembre 1810 Augustine Vuille, de La Sagne, fille de Philippe Henri.

Leur fils, Edouard, né au Locle le 26 mars 1815, devient horloger. Il sera choisi comme ancien d'église du Moutier du Locle. Il s'est marié à La Chaux-du-Milieu le 22 juin 1839 avec Julie Frédérique Junod, fille de Julien et de Jeanne Galliat. Née le 17 janvier 1818, elle décède à Tarbes (Haute-Pyrénées) le 5 décembre 1885. Neuf enfants leur sont nés: Abraham Louis (né le 13 avril 1861), Julie Alexandrine (née le 17 juin 1859), Jeanne Adèle (née le 18 novembre 1857), William (né le 19 juin 1852), Jacques, monteur en boîtes (né le 25 avril 1850), Edouard (né le 19 septembre 1846), Louise Frédérique (née le 29 mai 1845) Charles (né le 17 février 1844) et Fritz-Edouard, leur aîné, dont voici une brève biographie.

“C'est au Locle, dans une famille d'horlogers, qu'est né Fritz Huguenin-Lassaugette (le 4 octobre 1842). Il eut aimé se vouer à l'art qui, très tôt, l'attira mais, aîné d'une grande famille, on lui apprit à la fin de ses études primaires et secondaires à graver les cuvettes de montres.”

“Après un stage efficace chez un bon artiste genevois, il s'adonne à la peinture et au dessin; il enseigne cette dernière branche au Locle pendant vingt ans. Il parcourt le pays, peint des sites jurassiens, des pâturages avec leurs troupeaux, les rives du Doubs, révélateur d'un beau talent qui toujours s'affermirait. En 1892, il est appelé à Vevey pour enseigner le dessin au Collège et à l'École supérieure des jeunes filles. C'est l'époque des belles toiles du Lac Léman, des Alpes, du Valais. Puis, les années s'accumulant, il quitte l'enseignement et ses randonnées. Et [il] peint dans son atelier, évoquant alors les beautés qu'offre le bleu Léman. C'est dans cette merveilleuse nature que la mort vint le cueillir [le 19 novembre 1926] dans sa 84e année, après une vie d'activité étonnante, grâce à laquelle il laisse une oeuvre qui contribue à l'enrichissement de notre patrimoine artistique”. Il a fait éditer deux albums intitulés «Le Canton de Neuchâtel», le premier en 1890, le second en 1896.

Il avait épousé le 11 mai 1869 à Orthez dans les Basses-Pyrénées une fille de l'endroit, Jeanne Joséphine Lassaugette, fille de Daniel Achille, née le 3 mars 1848, morte le 22 mai 1939 à Vevey. Leurs enfants portent les noms de Paul Daniel (né le 18 septembre 1870), allié

en 1895 à Elisabeth Matthey; Julie Léa Madeleine, née le 1 avril 1863; Jeanne Louise Marie, née le 26 avril 1875, artiste-peintre à Vevey; Charles, né le 14 juin 1877, époux de Laure Elisa Ward; Fritz Edmond, né le 19 septembre 1880, architecte, marié avec Emma Dupertuis, des Ormonts; Madeleine (1886-1887) et une deuxième Madeleine, née le 13 décembre 1887.

A propos de ce peintre, toute personne intéressée voudra bien consulter Maurice BOY de la TOUR: “*La gravure neuchâteloise*”, Neuchâtel 1928 (p. 219-220), Max DIACON: “*Mélanges, poésies, nouvelles, politique, bibliographie*”, Neuchâtel 1887 (p. 233), Jacques PETITPIERRE “*Patrie suisse*” de 1925 (p. 133), le “*Messager boiteux de Neuchâtel*” de 1928 (p. 42) et l’*“Almanach du Montagnard”* de 1928 (p. 42), texte que nous citons ci-dessus.



La Chaux-du-Milieu

BILLET DU PRESIDENT

par Nicolas JUNOD

L'agenda qui vous a été adressé en janvier - et qui remplace les convocations individuelles - nécessite une légère modification : la sortie du 31 mai prochain est avancée au 24 mai, avec une rencontre du Cercle Vaudois de Généalogie, de l'Association Valaisanne d'Etudes Généalogiques et de l'Association Savoyarde de généalogie. Cette journée généalogique sur le thème de l'ancienne Savoie aura lieu à Saint-Maurice et comprendra une visite de la ville et de la bibliothèque de l'Abbaye ainsi qu'un repas à la Maison de la Famille, suivi d'un forum et d'échanges entre les membres des différentes sections de la SSEG. Les personnes intéressées sont priées de me contacter.

D'autre part, je suis heureux de vous informer que le dépliant d'information de notre section est actuellement disponible et a été déposé bien en évidence aux Archives de l'Etat de Neuchâtel. Il renseigne les généalogistes de passage au Château sur l'existence de la SSEG et les activités de notre section. Il contient en outre une demande d'adhésion.

Notre site Internet suscite un réel intérêt et enregistre de nombreuses consultations. Sa nouvelle adresse est : www.3dplus.ch/~nickj/SSEG.html.

J'espère que vous aurez du plaisir à parcourir notre Bulletin, réalisé grâce à vos envois et suggestions et avec le soin tout particulier qui caractérise notre rédacteur.

J'adresse un appel à ceux de nos membres qui disposent d'un peu de temps (quelques demi-journées), afin de nous aider à terminer l'inventaire des généalogies disponibles aux AEN. Les trop rares - et dévoués - membres volontaires pour cette intéressante mission vous en sont d'ores et déjà reconnaissants.

Je vous souhaite enfin de passer un été reposant et me réjouis de vous retrouver tous en pleine forme le 23 septembre à 20 heures au Collège Latin à Neuchâtel pour écouter la première partie de la saga des Borel de Rochebulon, branche de notre Président d'Honneur.

M. OLIVIER CLOTTU

par Pierre-Arnold et Jacqueline BOREL



C'est en 1910 qu'Olivier CLOTTU naquit à Saint-Blaise, village de son enfance. A l'âge de seize ans, captivé par la généalogie, il entreprit des recherches sur sa famille ; grâce aux recommandations de son père auprès de l'archiviste de l'Etat de Neuchâtel, il s'initie aux écritures malaisées et se passionne, à côté de ses études de médecine, pour les recherches généalogiques. Sa mère, artiste-peintre, lui communiqua le goût du dessin et le mariage des couleurs dans la peinture. Art des couleurs et curiosité dans la science de la recherche généalogique conjuguées amenèrent tout naturellement Olivier CLOTTU à être admis dans la Société suisse d'Héraldique à l'âge de vingt ans.

Ce qui suit est extrait de GE-MAGAZINE, Paris 1984 :
« ... depuis cette époque Olivier CLOTTU rédigea une HISTOIRE DE SAINT-BLAISE, une CHRONIQUE DE LA FAMILLE CLOTTU ainsi que plus de 120 publications généalogiques et héraldiques qui le rendirent célèbre. Ses travaux sur les dynastes suisses, sur les armoiries bourgeoises et paysannes font autorité, ses analyses bibliographiques ne se comptent plus.

Nommé délégué à l'Académie suisse des sciences humaines en 1960, il devint membre de l'Institut neuchâtelois en 1963, puis membre de l'Académie internationale d'Héraldique en 1964 et docteur es sciences honoris causa de l'Université de Neuchâtel en 1980. »

Un des loisirs préférés de Monsieur CLOTTU était la rédaction et l'illustration de son « LIBER AMICORUM » ; en 1984 il en était à son onzième album et à sa 650^{ème} armoirie peinte.

Les archives de la section neuchâteloise nous apprennent que le jeudi 18 mai 1938 à 20 heures, grâce à l'initiative de M. Pierre FAVARGER, avocat à Neuchâtel, une douzaine de personnes s'intéressant aux questions généalogiques se retrouvent au Palais ROUGEMONT à Neuchâtel afin d'envisager la création, dans notre cité, d'une section de la Société Suisse d'Etudes Généalogiques. Lors de cette séance constitutive, il est déjà prévu que ses membres se retrouveront le dernier vendredi de chaque mois pour participer à l'étude d'une famille neuchâteloise.

Le premier comité désigné nomme M. Pierre FAVARGER président, Robert DEPIERRE trésorier et Gaston CLOTTU secrétaire. Quatre mois plus tard, Olivier CLOTTU, frère de Gaston, se fit recevoir dans la section à la séance du 23 septembre 1938. Puis, à la réunion du 23 janvier 1939, le docteur CLOTTU présente son premier exposé, devant une quinzaine de personnes, sur les familles Prince, de Saint-Blaise. Il s'agit de recherches effectuées depuis quelques années. En quelques mots, ces familles se divisent en deux branches principales : les PRINCE-DIT-CLOTTU d'une part, qui sont bourgeois de Neuchâtel et, d'autre part, les PRINCE. Ces derniers comptent une branche bourgeoise de Neuchâtel et une autre, sujette, dont il est impossible de retrouver l'ancêtre commun. La Branche bourgeoise, comme les PRINCE-DIT-CLOTTU d'ailleurs, est encore vivante de nos jours (1997) mais n'est plus représentée à Saint-Blaise. La branche sujette, elle, est éteinte, mais elle avait donné naissance au rameau PRINCE-DIT-LA LYRE, anobli en 1699 sous le nom de LALYRE par Jean Pierre (1665-1734), général-brigadier au royaume de France, et son frère Isaac.

De la branche cadette est issue, au XVI^e siècle, la famille BRENIER, de Saint-Blaise, encore représentée. Le conférencier complète son exposé en soumettant à l'assemblée des reproductions de sa plume, de pierres armoriées des familles PRINCE et PRINCE-DIT-CLOTTU.

En 1940, Olivier CLOTTU commente ses recherches sur L'ETAT DES FAMILLES DE LA CHASTELLENIE DE THIELLE JUSQU'A LA REFORMATION. En mars 1941, il traite de QUELQUES ANCIENNES FAMILLES NOTOIRES DU LANDERON ; en décembre de la même année il parle des FAMILLES PETER ET BUGNOT COMMUNIERES DE SAINT-BLAISE. En 1942, le docteur CLOTTU anime les séances de notre section en parlant des FAMILLES HARDY, DE NEUCHATEL, AVEC LA BRANCHE DE GUILLAUME « ROY ET PREVOST DES MARCHANDS », DECEDE EN 1508. Lors d'autres séances de cette même année 1942 il parlera de la généalogie détaillée de la FAMILLE DARDEL et

fera la présentation de son bisaïeul Georges Alexandre CLOTTU (Cornaux 1807-1870) et de bien d'autres familles intéressantes. Heureux temps où l'on proposait aux membres de notre cercle douze à dix-huit conférences par an !

C'est le mardi 4 avril 1995 que M. CLOTTU, pour la dernière fois, au Collège latin à Neuchâtel, nous fit connaître la famille JACOT-GUILLARMOD, ORIGINAIRE DE LA SAGNE, DE LA CHAUX-DE-FONDS ET DE LA FERRIERE. M. Olivier CLOTTU-DROZ, son fils, signala que son père, malgré les nombreuses sollicitations, n'aurait jamais accepté le poste de président de notre société. Les recherches généalogiques et héraldiques étant inépuisables, tout son temps de liberté devait leur être consacré. Par contre, le docteur CLOTTU était toujours disponible et prêt à nous faire connaître le résultat de ses travaux en enrichissant nos séances.

En 1994, la section neuchâteloise de la SSEG prépara une exposition, à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, pour l'Année internationale de la Famille, exposition intitulée GENEALOGIE, HERALDIQUE, HISTOIRE DE FAMILLE. Le docteur CLOTTU collabora à son élaboration d'une manière très active et enthousiaste, l'enrichissant par de nombreux prêts, livres rares, gravures anciennes, portraits et tableaux généalogiques pour illustrer nos vitrines. Il prit la parole lors de l'inauguration, disant sa joie de voir la généalogie devenir populaire et n'être plus réservée à des cercles restreints de chercheurs passionnés mais rares.

Monsieur le docteur CLOTTU, à cette occasion, rappela aussi au président ce qu'il m'avait dit lors d'une conversation antérieure que nous avions eue. Lorsque, membre fondateur de la section, la voyant s'agrandir et rajeunir, il déplorait ceci en disant : « Comme je regrette le temps où nous étions entre nous ; ce n'est plus comme avant ! ». Je lui avais alors répondu : « Je comprends, mais regardez mes cheveux grisonnants - et encore je suis le benjamin de la section - si nous ne réagissons pas, dans quinze ans il n'y aura plus de section neuchâteloise ». Lors de cette visite à l'exposition de 1994, M. Clottu avoua : « Eh bien, aujourd'hui, je suis très heureux car notre section neuchâteloise est rajeunie, reformée et plus vivante qu'avant ! ».

QUESTIONS ET REPONSES

96 R 004

Colonel Claude MACHABEY

CLAUDE MACABIEZ (MACCABE, MACHABEY), fils de feu BARNARD, sorti et natif de Menestruel en la seigneurie de Chastel-Challon au Comté de Bourgogne, près de Baume-les-Messieurs, était un homme de franche condition émigré au comté de Neufchâtel en Suisse. Le 3 février 1566 il reçoit une lettre de naturalisation et d'intégration dans la Principauté et une lettre de réception dans la communauté de Gorgier pour luy et ses descendants nés en légitime mariage. NYCOLLAS son fils aîné naît à Gorgier. PIERRE, son deuxième fils, vigneron à Chez-le-Bart, épousera CATHERINE ROUGNON, communiera de Saint-Aubin, dont descendance.

Pierre-Arnold BOREL

96 R 005

MM. Guy et Henri DESSAULES

JEAN-PIERRE DESSAULES est baptisé à Fenin, le 13 janvier 1732 ; il est fils de JEAN-JAQUES qui, lui, est fils de feu ABRAM, ancien d'église, et de SUSANNE MARIE CHAVERNAY, la fille de feu JOSEPH, communier et habitant de Fenin. JEAN-PIERRE avait 9 frères et 4 soeurs.

Pierre-Arnold BOREL

96 R 006

M. Jean-Pierre JELMINI

ANNE-JEANNE-CHARLOTTE BOREL, née en 1869, ainsi que HENRIETTE-EVELYNE sa sœur, née à Lille en 1871, toutes deux artistes-peintres cotées à Paris et exposées au Musée des Beaux-Arts de Lille, sont les filles de JEROME-EDOUARD BOREL, originaire de Couvet et de Neuchâtel, pharmacien à Lille, et d'ALINE née DE RIONVALLE ; petites-filles de DAVID HENRY BOREL, courtier en dentelles neuchâteloises et en toiles peintes, avec comptoirs à Rome, Venise et Tarente, fils de DAVID-FREDERIC BOREL, lui-même fils d'ANTOINE.

Yolande-Renée HAUSER-BRANDANI,
artiste-peintre, F-13520 Maussane-les Alpilles

QUESTIONS ET REPONSES

97 Q 001

Mme Marthe PERRIN, Moutier

Recherche l'ascendance de JEAN-HENRI ROBERT, de Noiraigue, né le 8 juillet 1755 ; épouse le 20 mars 1779 SUSANNE MARIE DUBOIS fille de feu ULRICH PIERRE, communier de Travers.

97 R 001

M. Germain HAUSMANN, qui a procédé à d'importantes recherches sur cette famille, a transmis directement la réponse à la question ci-dessus à l'intéressée ; celle-ci ne sera pas publiée sous cette rubrique mais fera peut-être l'objet d'un article dans une prochaine édition.

LA MAISON DE VALANGIN EN LORRAINE

(texte transmis par Mme Marthe PERRIN)

Cet extrait d'une monographie locale réalisée par les élèves de l'école de Gendreville en 1953 - instituteur M. Peudecoeur - d'après l'ouvrage « Conteurs au Pays de Jeanne d'Arc » de Roger WADIER cite :

La chapelle de Notre-Dame de Bonsecours doit son existence à Claude D'ARBERG qui l'aurait fait ériger dans sa baronnie de Bauffremont (Beaufremont) à la suite d'un voeu fait dans les circonstances décrites ci-dessous.

« Claude D'ARBERG, comte de Valangin en Suisse, baron de Beaufremont, allant à Rome en 1500, s'embarqua à Gênes. Dans une tempête qui survint, il fit voeu d'élever une magnifique église sur l'eau, dédiée à la Sainte Vierge. La tempête s'apaisa et, en souvenir, il fit construire à Valangin, sur la Sorge, une collégiale dédiée à la Sainte Vierge. »

« C'est sans doute pour laisser dans chacune de ses possessions un souvenir de la protection miraculeuse qu'il avait reçue sur mer, qu'il fit aussi élever la chapelle de Gendreville dans sa baronnie au canton de Bugnéville dans les Vosges. »

LE VILLAGE DE BIZOT EN FRANCHE-COMTE

ET LA MAISON COMTALE DE NEUCHATEL (Extrait d'une lettre écrite par M. Alfred SCHNEGG en 1952)

L'église actuelle de Bizot date, sauf erreur, de 1513. Elle succédait à un édifice plus ancien, construit dans la première moitié du XIV^{ème} siècle par Louis DE NEUFCHASTEL et Henri DE MONTFAUCON (ce dernier étant l'oncle de la femme du premier) ; ces deux seigneurs, après s'être disputé la possession des biens de la maison féodale de MONTFAUCON, conclurent une paix en 1331, délimitant leurs terres respectives et, en signe de paix, construisirent ensemble l'église de Bizot.

Les seigneuries que les comtes de Neuchâtel possédaient au-delà du Doubs leur échappèrent à la fin du XV^{ème} siècle.

Pourtant, puisque les armoiries de la maison de NEUCHATEL-HOCHBERG existent à la clef de voûte, il n'est pas impossible que Jehanne DE HOCHBERG, dame de Neuchâtel, en souvenir de son prédécesseur le comte Louis DE NEUFCHASTEL, ait contribué à la construction de l'église de 1513.

QUESTIONS ET REPONSES

97 Q 002

M. JEANRENAUD, Genève

Recherche l'ascendance de JEANRENAUD ABRAHAM, fils de CLAUDE, communier et natif de Môtiers dans le Val-de-Travers, né en 1645, lui-même fils de CLAUDE dit DE-LA-MONTAGNE, époux de SUSANNE GINDRAUX, fille de NICOLAS.

97 Q 003

M. DELACHAUX, Paris

Recherche l'ascendance de DELACHAUX-DIT-GAY FREDERIC, fils de DAVID, lui-même fils de FREDERIC, né le 25 janvier 1803 à La Chaux-de-Fonds. Il épouse en 1831 JULIE EMILIE JEANRENAUD, fille de ... , communier du Petit-Bayard.

REUNION DE LA FAMILLE BILLE DE BODEVILLIERS NE

par Simone BOVEY et Louis BARRELET

Notre dernière réunion de famille, la 50^{ème}, s'est déroulée le dimanche 27 octobre 1996, à l'Hôtel Jean-Jacques Rousseau, à La Neuveville. 50 personnes y participèrent, la plus ancienne faisant partie de la 3^{ème} génération, la plus jeune de la 7^{ème} génération (de 6 à 88 ans).

Un de nos cousins, l'écrivain et poète Maurice CHAPPAZ (1916), époux de Corinna BILLE (1912-1979), écrivain, fille d'Edmond BILLE, peintre, et d'Elise MAYOR est actuellement à l'honneur à la Bibliothèque Nationale Suisse à Berne, dans le cadre d'une exposition des Archives littéraires suisses, pour son livre « La Tentation de l'Orient ».

Le 24 mai 1996 fut émis le timbre-poste suisse *EUROPA* de 70 centimes à l'effigie de Corinna BILLE.

La cousine Jenny HUMBERT-DROZ, née PERRET-MICHELIN, a fêté le 3 septembre dernier ses 104 ans à La Chaux-de-Fonds.

Durant l'année écoulée, nous avons enregistré 7 naissances et 4 mariages.



CORINNA BILLE
Timbre *EUROPA* 1996
379 - Femmes célèbres

**FAMILLE BILLE, COMMUNIÈRE
DE BOUDEVILLIERS,
BRANCHE DU PEINTRE-VERRIER
par Jacqueline et Pierre-Arnold BOREL**

I. ERNEST EDMOND BILLE, né le 24 janvier 1878 à Valangin ; mort le 8 mars 1959 à Sierre (VS). Fils d'ERNEST. Enfance à Valangin puis à Cernier. Adolescence à Dombresson ; sera artiste-peintre. De 1894 à 1895, étudiant à Paris puis à Genève. De 1897 à 1899, fréquents séjours à Brienzwiler (BE). En 1899, stage à Chandolin (VS) ; nombreux voyages en 1902. En 1905 il s'installe à Sierre (VS), au « Paradou ». En 1906, il est honoré du prix Calame (peintre) par la classe des Beaux-Arts de Genève. Fondateur du journal satirique « L'Arbalète » en 1916-1917. Voyages en Scandinavie en 1928. Va s'installer au Portugal en 1935. En 1945, il crée les Editions de l'Arbalète. De 1948 à 1951, c'est lui qui réalise les vitraux de Saint-Pierre-de-Clages, de Martigny et de Saint-Maurice (VS).

En 1904, il a épousé ELISE MAYOR, de Clarens, d'origine vaudoise ; elle meurt en couches avec son enfant en 1911. En 1912, ERNEST EDMOND se remarie avec CATHERINE TAPPAREL, Valaisanne de Corin.

Enfants du premier lit :

JEAN qui naît en 1904 ; il épouse Eléonore de M., sans enfant

ANNE MARIE née en 1907, épouse Maurice MARTENET, ingénieur, dont deux enfants :

CATHERINE MARTENET
MARTINE MARTENET
épouse MICHEL CAMPICHE dont :
HELENE
ANTOINE
ANNE

JACQUES né en 1908 ; représentant de maison d'horlogerie, voyageant à l'étranger ; mort en mer en 1927 à l'âge de 19 ans, victime du « Principessa Malfada ».

CLAUDE né en 1911 ; décède bébé.

Enfants du second lit :

STEPHANIE CORINNE née en 1912
RENE PIERRE né en 1915
ANDRE né en 1916

STEPHANIE décédera en 1979. Elle se marie avec MAURICE CHAPPAZ, écrivain né en 1916. STEPHANIE CORINNE, de son nom de femme de lettres CORINNA BILLE, a donné comme titres à ses romans : THEODORA, SABOT DE VENUS, LES INVITES DE MOSCOU et à ses récits : FLORILEGE ALPESTRE ou A PIED, DU RHONE A LA MAGGIA. Ses nouvelles, LE GRAND TOURMENT, DOULEURS PAYSANNES, LE BAL DOUBLE, L'ENFANT AVEUGLE, LA FRAISE NOIRE et LA DEMOISELLE SAUVAGE, ses poèmes, PRINTEMPS, LE PAYS SECRET, etc, ou encore ses récits pour enfants comme L'OURS ROSE, etc.

Son mari, l'écrivain MAURICE CHAPPAZ, pour couronner l'œuvre monumentale de sa femme (plus de 5000 pages), écrit SA BIOGRAPHIE - SON JOURNAL (annoncé dans le quotidien 24-HEURES du 10 déc. 1996).

Les enfants de MAURICE CHAPPAZ et de CORINNA BILLE sont :

BLAISE CHAPPAZ
ACHILLE CHAPPAZ
MARIE NOËLLE CHAPPAZ

Deuxième enfant du second lit d'EDMOND, avec CATHERINE :

RENE PIERRE né en 1915, cinéaste, épouse en 1932 THERESE LEPERS, dont :
SYLVAIN, né en 1954

L'article "FAMILLE BILLE, COMMUNIÈRE
DE BOUDEVILLIERS,
BRANCHE DU PEINTRE-VERRIER"
a été corrigé et complété dans le bulletin 8-9
d'août 1997 sur demande de la famille

GENEVIEVE, née en 1955 ; elle épouse
 OLIVIER GRANDJEAN, bourgeois de Juriens
 (VD), fils de GILBERT GRANDJEAN et de
 CLAUDINE CUENEZ, de Bofflens (VD), dont :
 FREDERIC, né en 1983
 JOANES, né en 1985
 ALEXANDRE, né en 1989

OLIVIER, fils d'agriculteur, habite Juriens, village où GUILLAUME
 GRANDJEAN, de Buttes au Vaux Travers, s'établit au XVII^e siècle. Il est
 cadre bancaire à Lausanne.

Errata+Addenda Bul 8-9

ANDRE

né en 1916 ; décédé en 1984. Il a épousé
 SIMONE GRÜTTER, née en 1915, dont :

COSETTE

JACQUES

ALAIN

Grâce à l'amabilité de GENEVIEVE GRANDJEAN née BILLE, nous
 avons pu établir la descendance d'EDMOND BILLE, son grand-père.

Voir aussi :

EDMOND BILLE, JEUNESSE D'UN PEINTRE, mémoires présentés par
 Corinna BILLE (Bibliotheca vallesiana, 1962)

EDMOND BILLE 1878-1902, catalogue de l'exposition au Manoir de
 Martigny en 1979.

Après des études sérieuses à Genève, Paris et Florence, BILLE se
 lance dans l'art pictural avec courage et originalité. L'inventaire de ses
 oeuvres prouve la somme incroyable de recherches et de travail dans cet
 art où l'artiste s'est investi entièrement et avec passion. Sa renommée
 dépasse nos frontières car il participe à d'importantes manifestations à
 l'étranger où la présence suisse s'affirme. Ses toiles sont exposées à
 Rome, Venise, Paris, Munich et même Pittsburgh, en plus des expositions
 au pays.

BILLE est reconnu comme l'un des meilleurs peintres et verriers de
 son temps. Décorateur d'églises, il laisse plus de cent-vingt fenêtres
 imagées dans la première moitié du XX^e siècle.

On le dit personnage turbulent, avant-gardiste, s'exprimant sans
 aucune gêne ; ce Neuchâtelois protestant surprit quelque peu les Valaisans
 conservateurs. Pendant plusieurs années, il fut membre de la Commission
 fédérale des Arts décoratifs. Actuellement la plupart de ses toiles ont
 disparu des cimaises de nos musées ; elles dorment dans leurs réserves et
 sortiront peut-être un jour au hasard d'une exposition rétrospective en
 compagnie d'oeuvres d'autres artistes.

Il faut dire ici que notre peintre a tellement été séduit par la sauvage
 beauté des paysages valaisans qu'il se fixa définitivement dans ce canton.

C'est déjà en 1904, lors de son premier mariage, qu'Edmond BILLE
 s'installe à Sierre. Il y mourra le 8 mars 1959, âgé de quatre-vingt-deux
 ans ; la rue qui conduit à son atelier-château porte désormais son nom.



Edmond Bille en costume unterwaldien
 (catalogue de l'exposition du Manoir de Martigny en 1979)

Lettre d'Edmond BILLE à sa mère.

Cette lettre, assez naïve et enthousiaste, donne le ton de l'engagement artistique du jeune Edmond BILLE. Sa profession de foi et sa détermination expliquent l'authenticité de sa vocation. Sa riche carrière viendra confirmer ces déclarations (extrait du catalogue de l'exposition au Manoir de Martigny en 1979, par Bernard Wyder).

Brienzwylér, ce 18 nov. 1897

Ma chère Maman, cette fois c'est dans l'atelier que je t'écris ; il est terminé depuis midi et nous y serons la plupart du temps. Nous y travaillerons et nous y prendrons les repas depuis demain ; cet atelier est assez grand pour nous trois. Afin d'éviter les reflets du bois blanc nous avons verni au brou de noix les parois et le plafond et maintenant tout ce bois est d'une belle couleur brun chaud... Qu'il y a de belles choses à faire ! Je ne peux pas me figurer qu'il existe des gens qui ne veulent pas croire qu'on peut faire de l'art et apprendre quelque chose dans un petit village ; « après Paris, les ateliers et les professeurs, il n'y a plus rien » nous dit-on volontiers. Bêtise ! On ne fait des progrès, on travaille avec fruit que dans un milieu où l'on se plaît et où l'on se sent soutenu par tout ce que l'on a sous les yeux ; j'aime notre nature grandiose, je la comprends et je voudrais la rendre comme je la sens. Pour travailler dans ce but, ne suis-je pas mille fois mieux ici qu'à Paris ? Non pas que je croie qu'un peintre doit vivre sans cesse à Brienzwylér ou au Val-de-Ruz, il faut voir de temps en temps du nouveau, aller se retremper souvent vers les vieux maîtres qui nous apprennent tant de choses. Je compte bien revoir le Louvre souvent ; j'espère faire quelques voyages, plus tard...

Histoire d'un tableau peint par EDMOND BILLE : « LE SPHINX », quelques lignes tirées de JEUNESSE D'UN PEINTRE, par lui-même :

« ... pour Monsieur Frédéric de Rougemont, pasteur à Dombresson, les grandes cimes semblaient des sommets redoutables mais peu attirants, aussi c'était au Cervin qu'il revenait toujours. Ah ! le Sphinx, murmurait-il, l'étrange Sphinx de ces pyramides ; il y en a de plus hautes, mais cette étonnante borne les écrase toutes. »

Ce matin-là, écrit BILLE, M. de Rougemont et moi avons grimpé très haut et nous nous reposons, dans un paysage désertique, impressionnant comme un décor des premiers âges.

Mon vénérable compagnon se tourna vers moi : « tu vas me quitter tout à l'heure. J'ai une idée... quelque chose à te proposer. Tu en feras ce que tu voudras.

- Je vous écoute, dis-je, présentant un sermon paternel...

- Edmond, je te propose de ne pas quitter cette vallée avant d'avoir vu Chandolin. Tu monteras à deux cents, trois cents mètres plus haut que les derniers aroles, au-dessus du village. De là, tu verras le Cervin, tel qu'il m'est apparu vers la fin d'un beau jour comme aujourd'hui. Il ne ressemble à rien de ce que nous connaissons. Tu ne verras que lui ; c'est un sphinx accroupi au milieu d'un cirque de cimes et de glace, un roi des neiges. Prends ton temps. Essaie de faire un croquis de ce fond du Val d'Anniviers. Ce sera du jamais vu. Avant l'hiver, à ton retour, tu me feras voir ce que tu a rapporté de là-haut.

Il ne me restait plus qu'à tenir ma promesse, grimper à trois cents mètres, même un peu plus haut pour admirer ce fond de vallée qui avait fait vibrer le cœur de mon vieil ami et mécène. Je fis sans grand plaisir le croquis proposé.

« Le Sphinx » fut exposé selon le désir de son mécène. Il ne trouva pas d'amateur, ni pour dix mille francs, ni même pour les deux mille que j'eusse rendus avec joie à mon généreux prêteur. Par contre, le pasteur de Dombresson, qui m'avait fait partager sa passion pour le Sphinx vu de Chandolin, avait fait beaucoup plus et mieux que d'accepter le parrainage de cette première œuvre. D'un doigt paternel, il avait tracé ma voie, mais il ne se doutait pas alors que cette voie n'était autre que celle de ma destinée...

Edmond BILLE avait fait son instruction religieuse à Dombresson où son père dirigeait l'institution Borel ; cela explique qu'il ait été catéchumène du pasteur de Rougemont.

« LE VILLAGE DANS LA MONTAGNE » œuvre conjointe
de Charles-Ferdinand RAMUZ et d'Edmond BILLE

Lors d'un séjour à Chandolin durant l'hiver 1901-1902, Edmond BILLE, déjà imprégné de la vie rude des montagnards valaisans, mûrit le projet d'illustrer le livre que lui écrirait un poète. En automne 1906, BILLE entre en relation avec l'éditeur lausannois Payot, ceci pour une parution sur le hautes Alpes. A partir de là, BILLE dresse une liste des activités des gens de Chandolin, les tourmentes de l'hiver, les outils, les veillées ; il fixe un plan et envoie à Charles-Ferdinand RAMUZ sa demande de collaboration. RAMUZ s'y intéresse et fait un bref séjour à Chandolin. Durant l'été 1907, l'écrivain-poète s'est suffisamment pénétré de l'âme valaisanne pour accepter d'écrire conjointement aux dessins d'Edmond BILLE pour leur livre VILLAGE DANS LA MONTAGNE mais RAMUZ ne doit pas écrire des légendes pour les illustrations de BILLE et, de son côté, BILLE ne doit pas accompagner de dessins les pages écrites par RAMUZ. Par leur existence et leur esprit propre, leurs deux arts doivent se compléter. L'œuvre paraît en décembre 1908. L'accueil est favorable. Les critiques insistent sur la complémentarité du texte et de l'image, précisant combien l'un et l'autre ont leur existence propre ; BILLE et RAMUZ ont réussi leur collaboration.



Le Maïo, 1907

« Le Village dans la Montagne », page 139

II. ERNEST BILLE, fils de FRERERIC, communier de Bouvilliers, né à Valangin le 16 avril 1854, ; mort en 1941. Régent d'école à Valangin. Dès 1881, rédacteur du « REVEIL » à Cernier. Depuis 1884 directeur de l'institution Borel à Dombresson, puis directeur de l'Ecole cantonale d'Agriculture de Cernier ; juge de paix et président du Tribunal du district du Val-de-Ruz.

Il a épousé CAROLINE HUGUENIN-DUMITTAN, fille de Julien, du Locle et de La Chaux-du-Milieu, et de JUSTINE MATILE (1841-1920) de La Sagne. Elle seconde son mari à la direction de l'orphelinat Borel de Dombresson ainsi qu'à l'école d'agriculture.

Leurs enfants naissent à Valangin :

JEANNE	née en 1876.
ERNEST <u>EDMOND</u>	né le 24 janvier 1878, mort en 1959 ; <u>ligne directe.</u>
BERTHE CHARLOTTE	née le 28 novembre 1879.
RENE	né à Cernier en 1882.

III. FREDERIC BILLE, fils de JEAN HENRI, communier de Boudevilliers, bourgeois de Valangin. Né à Boudevilliers le 19 décembre 1821, baptisé le 27 janvier 1822. Mourra en 1895. Il a été agriculteur. Le 6 décembre 1845, il se marie avec JEANNE JULIE DUVOISIN, fille de JEAN-LOUIS, bourgeois d'Orges (VD) et de JEANNE HENRIETTE DECOPPET, née en 1825.

Leurs enfants, nés à Boudevilliers, y sont baptisés :

CECILE	naît le 2 mars 1846 et est baptisée le 26 avril suivant. Sa marraine est ROSINE BILLE, sa tante, épouse de FREDERIC L'EPLATTENIER, le parrain.
MINA ADELE	née le 2 novembre 1848, baptisée le 28 du

même mois. Sa marraine est Adèle BILLE, sa tante, célibataire.

(une fille) morte à la naissance le 22 novembre 1849.

EMMA née le 26 novembre 1850, baptisée le 1^{er} janvier 1851.

ERNEST né le 16 avril 1854 ;
ligne directe.

FREDERIC est né le 17 novembre 1856.

Errata+Addenda Bul 8-9

IV. JEAN HENRI III BILLE, fils de JEAN HENRI II, né le 9 janvier 1784 à Boudevilliers. Laboureur, chasseur en la Compagnie des Canaris du Bataillon de Neuchâtel en 1807. C'est à Boudevilliers que, le 30 avril de l'an 1812, il se marie avec CHARLOTTE ROST, fille de DANIEL, d'Unterschlatt (canton de Thurgovie) et de LYDIA GIRARDMAIRE.

Leurs enfants naissent à Boudevilliers et y sont baptisés :

MARIANNE ELISE née le 9 novembre 1812, baptisée le 5 décembre suivant

SOPHIE née le 18 novembre 1814, baptisée le 11 décembre. Elle a épousé, le 19 novembre 1843, GUSTAVE CHALLANDES, fils de FREDERIC LOUIS, de Fontaines.

MARIANNE ADELE née le 16 février 1817, baptisée le 15 mars suivant.

ROSINE née le 19 février 1819, baptisée le 3 avril suivant.
Elle épouse FREDERIC L'EPPLATENIER.

FREDERIC né le 19 décembre 1821, baptisé le 27 janvier 1822 ;
ligne directe.

EMMA née le 19 mai 1824, baptisée le 11 juillet de la même année.

JULIE née le 16 avril 1826, épouse à Chézard, le 27 octobre 1849, ULYSSE FAVRE, fils de FREDERIC AUGUSTE.

ISALINE née le 22 août 1828, baptisée le 28 septembre de la même année, célibataire.

ZELIM NUMA naît le 22 avril 1832 et est baptisé le 20 mai suivant.

V. JEAN HENRI II BILLE, fils de JEAN HENRY I. Le 17 mars 1783 il reçoit son brevet de sautier de la seigneurie de Valangin. Le 15 octobre de la même année il se marie à Neuchâtel avec JEANNE MARIE SOGUEL-DIT-PICARD, fille de JACOB. Elle mourra à l'âge de 42 ans et sera enterré le 9 mai 1795.

Leurs enfants sont nés et ont été baptisés à Boudevilliers ; ce sont :

JEAN HENRY né le 9 janvier 1784 et baptisé le 18 ;
ligne directe.

MARIE LOUISE née le 3 janvier 1789, baptisée le 24. Sera enterrée le 23 avril 1792.

JEAN DAVID né en 1792 ; on l'enterre le 5 juillet 1798.

MARIANNE ADELE naît un 16 février (année non indiquée).

VI. JEAN HENRY I BILLE, fils de DANIEL, baptisé à Boudevilliers le 21 janvier 1714. Sera laboureur dans ce village et c'est aussi là que, le 10 décembre 1743, il épouse ELISABETH GIRARDBILLE, communière de Boudevilliers et fille d'ABRAM. Elle a été baptisée le 23 octobre 1712. Elle mourra et sera enterrée le 2 décembre 1783.

Leurs enfants sont nés et ont été baptisés à Boudevilliers ; ce sont :

SUSANNE MARIE baptisée le 21 juin 1744 ; sera catéchumène et prendra sa première communion le 4 avril 1760.

JEAN HENRY baptisé le 23 juillet 1747 ;
ligne directe.

ABRAM DAVID baptisé le 19 octobre 1749 ; il mourra le 12 février 1815. Il épouse, à Neuchâtel, le 27 décembre 1784, JUDITH GOY, fille de SAMUEL, communier de Vaulion (VD). Elle meurt le 20 juin 1805 à l'âge de 62 ans et est enterrée le 22.

DANIEL HENRY baptisé le 26 septembre 1756 ; termine son instruction religieuse et communique pour la première fois à la Noël de 1772.

VII. **DANIEL BILLE**, fils de JEAN. Communier de Boudevillier(s), laboureur. Il avait fait sa première communion le 24 décembre 1697 et a dû naître vers 1681. Il décédera avant 1730. A Boudevilliers, le 4 octobre 1713, il épouse SARA GRANDGUILLAUME-PERRENOUD, fille de SAMUEL, communier de La Sagne, bourgeois de Valangin et résidant à Boudevillier(s).

SARA et DANIEL font baptiser leurs enfants à Boudevillier(s) :

JEAN HENRY baptisé le 21 janvier 1714 ;
ligne directe.

DANIEL baptisé le 14 mars 1717.

SUSANNE baptisée le 18 octobre 1722. Sera catéchumène et prendra part à la Sainte-Scène pour la première fois le 4 avril 1738.

VIII. **JEAN BILLE**, fils de PIERRE. Cité vivant en 1713 ; dit feu avant l'an 1717. JEAN achète un champ au lieu dit « Au Secheron » en 1680. Il est laboureur, propriétaire de ses terres. Le 21 juillet 1684 il achète une maison à Coffrane. Le 10 janvier 1704, il achète à ELISABETH LAHIRE, épouse de GUILLAUME BERTHOUD, de Boudevillier(s), une maison au village, avec courtil et aisances, pour 750 livres faible monnaie. Il occupera cette maison avec sa famille. Le même jour il vend celle où il habitait alors. Le nom de sa femme ne nous est pas connu.

Ses enfants sont :

JEAN

qui épousera, le 9 décembre 1709, MARGUERITE RENAUD, la fille de JOSEPH, du village de Saint-Martin ; ils auront plusieurs enfants parmi lesquels

JEAN, baptisé le 13 septembre 1722

ELISABETH, baptisée le 22 octobre 1724.

DANIEL

ligne directe.

ELISABETH

baptisée à Coffrane le 28 avril 1679.

IX. **PIERRE BILLE**, fils de GUILLAUME. Le 5 juillet 1667, PIERRE est hoste à Boudevillier(s) et il reçoit 500 livres or, somme due par ESTIENNE PERRENET. Il est dit absent du pays en 1692 et mourra avant 1704. Sa femme est JUDITH ROBERT. Celle-ci vend son pré « Au Bugnon », soit à La Sagne Gabers rière le village (Boudevillier), selon acte du 21 novembre 1692.

Leurs enfants connus sont :

SUSANNE MARGUERITE citée vivante en 1704.

JEAN

ligne directe.

X. **GUILLAUME BILLE**, fils de **CLAUDE**, communier de Boudevillier(s), demeurant à Mallevillier (Malvilliers) où il est paysan laboureur. Il décédera avant 1700. Le 25 septembre 1666, suivant la coutume du pays, met à chédal une vache sous poil noir, brenacier et jaillolée, asgée d'environ 5 ans, chez **DAMIAN GUYOT**.

Il a épousé **SUSANNE COSANDIER**, de La Sagne. Dite atteinte de grande vieillesse en 1704.

Leurs enfants connus sont :

PIERRE

ligne directe.

SUSANNE MARIE

elle reçoit de ses parents un champ, « Le Mas de Fer », rière le village (acte not. Sous scel des contracts de Neufchastel à la date du 21 mai 1692, notaire **JEAN BELLENOT**). Susanne Marie avait épousé **ISAAC MARCHAND**, de Sonvilier au Val d'Erguël, demeurant aux Convers.

XI. **CLAUDE BILLE** confesse avoir reçu de noble et prudent **JEAN DE MONTMO(L)IN** receveur de son altesse en sa recepte de Vallangin la somme de 10 livre foible monnaye pour son gage de forestier du bois du Vannel appartenant à Son Altesse Madame de Neuchâtel (acte daté de la Sain-Martin 1663 soit le 7 décembre et signé par **DANIEL TISSOT-VOUGEUX** greffier notaire).

« ...il soigne la colique avec des zests de noix bien les piler et les tremper dans du vin [ainsi] que la partie bois... prendre un linge le tremper et eschauffer... appliquer sur la partie effencée... »

Le nom de sa femme ne nous est pas connu.

Enfants :

GUILLAUME

ligne directe.

PIERRE

le 26 mars 1661 remet et laisse parvenir à **ABRAHAM** son frère une part d'heritaidge soit un demi morcel de champ à La Sagne Junoud sur le territoire de Boudevillier(s) (**JEAN BELLENOT**, notaire).

ABRAHAM

habite la Jonchère avec sa femme Eva **JEANNERET**, la fille de Daniel et de Judith **PETREMAND**.

En 1670 ils s'appensionnent avec Jean Jaques leur fils ; mais, par la suite, le dit Jean Jaques s'engage comme soldat au service de Sa Majesté britannique. Il testa alors avant de partir en faveur d'**ABRAHAM** son frère. Le 13 février 1702 on apprend qu'il était mort, depuis quelques temps, en Hollande.

« **GUILLAUME** et **ABRAHAM** fils de **CLAUDE** fiancent au sieur Samuel **GAUDOT** receveur de la chastelenie de Thiele 32 escus petits pour prest fait à Abraham 15 septembre 1667. »

Le dit **GUILLAUME**, au 4 juin 1664, vend une paire de bœufs pur 48 livres et 9 gros (groschen) à son contentement. Le 20 février 1665 achète un coeurllet (en patois neuchâtelois : passoire à trois pieds) et un pot de fer pour 4 batz.

Souche de la famille BILLE communière de Boudevilliers.

On y découvre **ANTOINE** et **JAQUES**, laboureurs, hommes francs-commands du seigneur de Valangin en 1536, ainsi que **JAQUET** fils d'**OUTHENIN BILLY** dict **ROSSEL** homme command qui reconnaît les terres qu'il possède à Boudevillier(s) en 1402. Citons encore **JEHAN** dict **BILLY** en 1402, homme command et sa femme **AGNELETTE**. Un **JEHAN BILLY** est cité à Boudevillier en 1421.

RELEVÉ DES GENEALOGIES DEPOSEES AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL

par Germain HAUSMANN

Au début de l'année dernière, M. Junod, en accord avec les archivistes de Neuchâtel, a initié le projet de faire l'inventaire de toutes les généalogies déposées aux Archives de l'État. Le but de ce travail consiste essentiellement à éviter aux généalogistes de faire deux fois le même travail.

Un petit groupe s'était alors constitué, soit M. Junod, M. de Montmolin, Mme Virányi, MM. Darbre, Nusslé, Paul et Georges Fallet. Ils ont commencé de suite à entreprendre ce travail. Dans un premier temps, il fallait inventorier les tableaux généalogiques qui se présentaient sous forme de rouleaux. Il s'agissait donc de documents fort encombrants, que l'on devrait déplier et mettre à plat sur les tables. Nous avons choisi en conséquence de travailler à deux; on se réunissait dans le local du fond, on y analysait les documents et y remplissait des fiches préparées. Ces fiches étaient ensuite envoyées à M. Junod qui retranscrivait le tout sur informatique, c'est-à-dire sur Internet. Un double sur disquettes a été déposé aux Archives de l'État.

Ce travail a été mené à une grande vitesse et s'est terminé en septembre-octobre de l'an 1996. Les personnes qui ont fait cet inventaire ont sans doute cru leur tâche terminée. Il n'en est rien.

Que reste-t-il encore à accomplir ? Tout d'abord, on doit dépouiller les fonds privés. Il y en a 152 aux Archives de l'État. J'ai lu chaque inventaire consacré à ces fonds. La plupart ne contiennent pas de généalogies, ou des documents isolés, que je me charge d'analyser. Il en reste trois qui méritent un dépouillement complet : le fonds Pettavel, fonds Aubert et le fonds Barrelet. M. Borel ayant rendu le fonds Borel - de Rougemont partiellement consultable, il faudra aussi en faire un relevé complet.

Puis, on dépouillera les dossiers particuliers. Vous savez qu'aux archives existent des dossiers pour chaque famille neuchâteloise. Ils contiennent surtout de la correspondance, que nous laisseront de côté, mais aussi des généalogies en petit formats : sur feuilles A4, sur cahiers,

etc. Il faudra donc prendre chaque dossier et voir s'il ne contient pas de généalogie. Vous voyez donc que le travail n'est donc pas terminé.

Les conditions de travail changent cependant quelque peu. Les documents ne sont plus d'un format impressionnant. Il est donc possible de travailler seul. Les personnes qui se présenteront pour ce travail pourront évidemment travailler en couple si elles le désirent, mais cela ne sera plus une obligation. Pour ceux qui travailleront seuls, il faudra qu'ils s'engagent moralement à respecter une certaine discipline de travail, par exemple un demi-jour par semaine, un jour par mois, etc., afin que le travail soit également réparti.

Pour mieux s'organiser, j'ai déposé un cahier (en fait une feuille) aux archives. Celui qui viendra travailler y inscrira la date de son passage, et surtout le dernier dossier qu'il a analysé. Ainsi, le suivant pourra entreprendre sa tâche en évitant des doublons ou de sauter des dossiers.

Nous espérons que ceux qui ont commencé ce travail continuent dans la même voie. Mais nous attendons d'autres volontaires. Ils pourront prendre contact avec moi par téléphone ou à l'occasion d'une réunion.



Neuchâtel, vue du midi (Merian 1642)

DEMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

par Eric NUSSLE

La bibliothèque de notre section, jusqu'ici conservée au domicile de son président, M. Pierre-Arnold BOREL, prend ses nouveaux quartiers à la Bibliothèque de la Ville du Locle où elle constituera un fonds inaliénable à disposition des généalogistes du canton et d'ailleurs.

M. Pierre-Yves TISSOT-DAGUETTE, directeur de l'établissement, a accepté avec enthousiasme de recevoir les nombreux annuaires, bulletins, revues, rapports, ouvrages et même documents audio-visuels qui constituent notre bibliothèque et dont Mme Monique BEGUIN-BOREL a établi l'inventaire complet au jour du déménagement. La convention qui lie la Bibliothèque de la Ville du Locle à la section neuchâteloise de la SSEG précise que ces documents peuvent être consultés en salle de lecture mais ne peuvent être empruntés. Il serait en effet extrêmement désagréable pour les personnes qui ont fait le voyage jusque là qu'elles ne trouvent pas le ou les documents sur lesquels elles espéraient travailler.

Pourquoi avoir choisi Le Locle, me direz-vous. Les bibliothèques des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, avec lesquelles le Comité avait engagé des pourparlers, intéressées en un premier temps, se sont montrées par la suite réticentes à accepter ce fonds alors qu'elles manquent de place. Celle du Locle, par contre, qui souffre du fait que ses deux grandes soeurs se partagent la plus grande part du gâteau, est heureuse de recevoir des documents qui offrent un intérêt historique certain. Nos membres y seront par conséquent bien accueillis et je vous invite à vous y rendre prochainement.

Les distances sont courtes en Suisse et plus particulièrement dans notre canton ; cela s'améliorera sans doute encore au tournant du siècle avec l'achèvement du réseau autoroutier. Pour, l'instant, le meilleur moyen de s'y rendre, pour ceux qui ne possèdent pas de voiture, est le bus depuis la gare de La Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel. Il s'arrête en effet juste devant le no 38 de la rue Daniel-JeanRichard, siège de la Bibliothèque de la Ville du Locle. Précisons encore que celle-ci est ouverte l'après-midi de 14h30 à 18h30 du lundi au vendredi et le samedi matin de 10h00 à 12h00.

INVENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE AU 31 MARS 1997

par Monique BEGUIN-BOREL

REVUES, BULLETINS

- Annuaire de la SSEG, années 1975 à 1996

- 1975 Les Marchandet de Valangin, petite chronique d'une famille disparue, par Olivier Clottu, pages 59 à 64
- 1978 Les registres d'état civil aux Archives de l'Etat de Neuchâtel par Léon Montandon, pages 48 à 60
Etude sur l'histoire de la famille jurassienne neuchâteloise Sandoz, originaire principalement du Locle par Marc Sandoz, pages 78 à 96
Les Jacon autrement Renaud de Rochefort (Neuchâtel) aux XIV^e et XV^e siècles par Heidi Renaud-Kern, pag. 97 à 113
- 1979 Comment l'alliance de Léopold de Rougemont et de Jeanne de Montmollin réunit les trois signataires neuchâtelois du Pacte Fédéral de 1815 dans le sang de leur descendance... par Pierre de Rougemont, pages 56 à 80
- 1980 Les registres d'état civil aux Archives de l'Etat de Neuchâtel par Heidi Renaud-Kern, pages 155 et 156
- 1981 Oscar Huguenin par Jacqueline et Pierre-Arnold Borel, pages 115 à 123
- 1982 T. Combe, écrivain par J. et P.A. Borel, pages 170 à 181
- 1983 Louis Favre, écrivain par J. et P.A. Borel, pages 180 à 191
- 1984 Léopold Robert par J. et P.A. Borel, pages 212 à 220
- 1985 Philippe Godet et Alice de Chambrier par J. et P.A. Borel, pages 129 à 142

- 1986 Vie et généalogie d'Auguste Bachelin, artiste peintre par J. et P.A. Borel, pages 187 à 194
- 1987 Généalogie de William Pierrehumbert, glossographe et André Pierrehumbert prince des poètes romands par J. et P.A. Borel, pages 295 à 309
- 1988 Généalogie d'Adolphe Ribaux, homme de lettres par J. et P.A. Borel, pages 97 à 106
- 1989 Monographie et généalogie de Jules Baillods, écrivain par J. et P.A. Borel, pages 5 à 12
- 1990 Famille Landry-dit-Bouille de Belle-Perche, branche de Charles-François Landry, homme de lettres par J. et P.A. Borel, pages 121 à 130
Charles-François Landry par R. Vittoz, pages 131 et 132
Compléments à la généalogie de Jules Baillods, écrivain, généalogie par O. Clottu, pages 133 et 134
Compléments à l'article généalogique sur Jules Baillods par François Matthey, pages 135 à 138
- 1991 La famille Nusslé 1379-1991 par Eric Nusslé, p. 33 à 74
Guy de Pourtalès, écrivain par J. et P.A. Borel, p. 75 à 94
- 1992 Les Lory et leurs amis Monvert et Droz par J. et P.A. Borel, pages 29 à 48
La famille Breguet, bourgeoisie de Neuchâtel par J. et P.A. Borel, pages 49 à 60
La famille Nusslé de La Chaux-de-Fonds par Eric Nusslé, pages 65 à 96
- 1993 Famille Beurret des Breuleux par J. et P.A. Borel, pages 77 à 86
Les Berthoud de Plancemont par J. et P.A. Borel, p.87-104
La famille de Louis Breguet de Neuchâtel, complément par Emmanuel Breguet, pages 105 et 106
- 1994 Généalogie de Gustave Doret (Matthey-Doret), chantre par P.A. Borel et Roger Vittoz, pages 39 à 54

- La famille Fauche de Neuchâtel par O. Clottu et P.A. Borel, pages 55 à 77
- 1995 Un peintre neuchâtelois Edouard Jeanmaire 1847-1916 par J. et P.A. Borel, pages 71 à 94
- 1996 Les artistes peintres de la famille Meuron de St-Sulpice, bourgeoisie de Neuchâtel par J. et P.A. Borel, pages 51 à 81
- Le généalogiste suisse :
- 1962 nos 10 à 12
- 1963 nos 5 à 12; n° 5 Rapport de l'anniversaire de la section neuchâteloise, pages 49 à 57
- 1964 nos 1 à 3; 7 à 12
- 1965 nos 1 à 12, année complète;
Une branche neuchâteloise des Allamands, de Rougemont (Vaud) et une lignée de médecins d'autrefois par Juliette A. Bohy, pages 101 à 106
- 1966 nos 1 à 3; 6 à 12
- 1967 nos 1 à 12, année complète
Nachrichten Familienverbänden, Famille Bille, de Boudevilliers, pages 37 et 38
Les familles Henriod par Henri Louis Henriod, page 38
Chronique de la famille Clottu par Olivier Clottu, page 137
Les nobles de Courtelary par Olivier Clottu, page 138
- 1968 nos 1 à 12, année complète
Une famille neuchâteloise du XVI^e au XIX^e siècle, les Géliieu par Henri Louis Henriod, pages 77 à 94
- 1969 nos 1 à 12, année complète
- 1970 nos 1 à 12, année complète
L'ascendance de Samuel Gobat, évêque de Saint Jacques de Jérusalem par Jean Philippe Gobat, pages 1 à 14
Programme de la SSEG à Môtiers, Ntel, La Chaux-de-Fonds
Compléments à la généalogie Menzinger de Bâle par Christian Wolff, Strasbourg, page 69

Promenade généalogique et héraldique au Val-de-Travers
par Pierre-Arnold Borel, pages 102 à 104

Comment quatre grands musiciens de l'époque romantique
épousèrent des femmes d'ascendance suisse par Pierre Arnold
Borel, pages 118 à 123

1971 nos 1 à 12, année complète
Armorial de La Neuveville par Olivier Clottu, pages 29 et 30

1972 nos 1 à 12, année complète
Joseph Jacot-Guillarmod, 1603-1698 par Olivier Clottu, p. 56

1973 n° 1

- **Bulletin d'information "Généalogie suisse"**

1993 à 1996, nos 42 à 52

n° 51 Quatre familles neuchâteloises apparentées au Roi Soleil par
les Aubigné par P.A. Borel, pages 20 à 26

n° 52 Famille Jeanneret-Gris, branche de Le Corbusier
par P.A. Borel, pages 30 à 36

Famille Jeanneret-Gris, branche des créateurs d'outils
d'horlogerie par P.A. Borel, pages 37 à 41

- **Bulletin SSEG, section neuchâteloise**

1995-1996, nos 1 à 5

- **Nouvelles du Cercle Vaudois**

nos 5 et 6; 15 à 24

- **Bulletin généalogique vaudois**

1988

1990

1992 5e année

Le divorce d'un mariage qui n'eut jamais lieu : l'affaire
Meuron-Meylan, 1788-1798 par P.-Yves Favez, p. 23 à 39

1993 6e année, 191 pages

Familles bourgeoises de Pully

1994 7e année, 146 pages

Gens de Bex, les Szilassy à Soressesx

Généalogie Matthey-Doret de La Brévine par Pierre-Arnold
Borel et Roger Vittoz, pages 79 à 91

L'héraldique ou le blason de Frédéric R. Rohner, p. 92-110

1995 En complément à la généalogie Matthey-Doret par Hélène
Tritten, Nyon, page 137

1996 Contre la "conspiration du silence" "les enfants morts-nés
auront un prénom par Florence Pictet, pages 138 et 139

- **Association valaisanne d'études généalogiques**

bulletins nos 2 à 5

- **Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie**

décembre 1996, n° 26

- **Mitteilungen der Genealogisch-Heraldischen Gesellschaft Bern**

nos 3 à 12

- **Bulletin du Cercle généalogique de l'Ancien évêché de Bâle**

nos 1 à 16

- **Genealogisch-Heraldische Gesellschaft der Regio Basel**

1991, nos 1-2-3-4-6 et 8

1992, nos 1-2-3-4 et 6

1993, nos 1-2-3-4

1994, nos 1-2-3-4

1995, nos 1-2-3-4

1996, nos 1-2 et 3

- **La revue française de généalogie**

décembre 94 / janvier 95, n° 95

Abréviations et sigles, page 35

- **Cercle généalogique des PTT, Paris**

1996/3, n° 68 ; 1996/4, n° 69 ; bulletins trimestriels

- **Généalogie franc-comtoise**
n° 42, puis nos 45 à 68
- **Rameaux savoisiens, bulletin du Centre général. de Savoie**
1992 à 1996, nos 1-2-5-6-7 ; 15 à 17
- **Au Pays d'Argentelle, La Revue Culturelle de l'Orne**
6e année, janvier-mars 1982, n° 3
Du nouveau sur la Dame aux camélias et sur les Du Mesnil de Saint-Germain de Clairefeuille par Madeleine Du Mesnil et R. Du Mesnil du Buisson avec la collaboration de Maurice Perregaux, pasteur, pages 145 à 161
7e année, janvier-mars 1983, n° 3
Alphonsine Plessis, personnage historique, épouse du comte Edouard de Perregaux de Neuchâtel, par R. Du Mesnil du Buisson, pages 139 à 160
- **Cercle généalogique du Maine et Perche**
"Guide des bonnes adresses généalogiques", où écrire, où s'adresser en France ? 1989
- **Le Bordager du Maine et Perche**
1990 à 1992, nos 17-22-23-24
- **Centre départemental d'histoire des familles, Haut-Rhin**
Janvier 1995, n° 70
- **Bulletin d'Etudes et de Recherches Généal. en Haute Alsace**
1996, nos 76 et 77, 3e et 4e trimestres
- **Cahier de l'Est Républicain**
n° 266, 1995
- **Salon généalogique de Vichy et du Centre**
Numéro spécial de Noël 1992
- **Fédération française de généalogie**
XII^e Congrès national, Vichy 20-23 mai 1993
Actes et conférences du Congrès de Vichy

- **La vie généalogique**, 3e trimestre 1992
- **Généalogie magazine**
avril 1991, n° 93
mars 1993, n° 114
- **Die Regionalzeitung von Uster**
26 mai 1994
Sonderbeilage: 550 Jahre Bluttat zu Nänikon
- **The Swiss Connection**
septembre 1992, Vol. 1, n° 1
- **Mémoires de la Société généalogique canadienne française**
mars 1963
- **L'intermédiaire de chercheurs et curieux**
1961, mois de décembre
1972, mois de juin
1977, mois de février
1991, mois d'octobre, novembre et décembre
1995, mois d'octobre, novembre et décembre
- **Archiv für Sippenforschung Limburg/Lahn**
1961, fascicules 2-3-4
1962, fascicules 5-6-8
1963, fascicules 9-11-12
1964, fascicules 13-14-15-16
1965, fascicules 17-19
1967, fascicule 25
- **La Boine**
mars 1995, n° 2
Bulletin d'information des Junod de Lignières (Neuchâtel) 1996,
n° 4: Phratrie de la famille Junod de Lignières
- **Autour de Léopold Robert**, documents et témoignages, 1985

- Charles Humbert, peintre 1891-1958, 1991
- Enquêtes sur l'histoire "Les dossiers généalogiques"
1994, n° 11
- Histoire magazine
1980, n° 6
1982, n° 34
1983, n° 35
1986, n° 31
1987, n° 38
- Monuments historiques de Franche-Comté, 1978
- Revue Historia
n° 3 ; nos 72 à 166
- Centre d'accueil et de recherches des archives nationales
(CARAN), 11, rue des Quatre-Fils, Paris
Dossier d'accueil

RAPPORTS

- Rapports de la SSEG de Neuchâtel,
1990-1996, cahiers brochés
- Rapports des exposés généalogiques
1938-1990
- Rapport des conférences de 25 années de la section de
Neuchâtel, 1938-1963 par Pierre de Rougemont
- Rapport Un demi-siècle d'activité de la section neuchâteloise,
1938-1988, par Denis Borel
- Rapports présidentiels, 4 dossiers
années 1990 à 1995

- Procès verbaux d'exposés généalogiques, cahier A4
années 1938 à 1950
- Etats des membres, section de Neuchâtel
 - une liste sans date
 - le 27 mars 1940
 - le 3 décembre 1946
 - années 1949-1950
 - au 20 janvier 1951
 - en septembre 1965
 - au 21 mai 1976
 - au 16 mars 1977
 - du 21 avril 1978 au 13 février 1980
- Fichier des sujets traités aux séances de 1918-1962 par Bernard Wavre

CATALOGUES, BIOGRAPHIES, TABLES DES MATIERES

- Bibliothèque de la Société suisse d'études généalogiques
Catalogue, état au 30 juin 1963 (2 exemplaires)
- Généalogie héraldique, histoire des familles
Catalogue 1988
Catalogue 1994, dernière page: arbres et tableaux généalogiques
pouvant être commandés, différents modèles
- Bibliographie généalogique suisse
1970-1971, cahier 7
1972, cahier 8
- Bibliographie neuchâteloise, établie par Anita Froidevaux
Ed. Gilles Attinger, 1990
- Bibliographie généalogique suisse par Mario von Moos, Ed. SSEG,
1993-1994, vol 1: A - R; vol. 2: S - Z (les 2 volumes: 844 pages)

- **Le généalogiste suisse**
Table des matières des années I à XVII (1934-1950)
et des années XVIII à XL (1951-1973)
- **Archives Héraldiques suisses**
Table des matières 1954-1976 par Herbert Hablützel, publiée par la
Société Suisse d'Héraldique, 1982 (Format A4, 185 pages)
- **Table des manuels d'histoire, des sources et des ouvrages
auxiliaires pour généalogistes**
Livrets 3 et 5
- **Généalogie héraldique, Histoire des familles**
Catalogue, Ed. Christian, 5, rue Alphonse Baudin, Paris
- **Genealogisch-Heraldische Gesellschaft der Regio Basel**
Liste der erforschten und in Arbeit befindlichen Geschlechtern,
septembre 1996
- **Liste des familles étudiées à la SSEG de Neuchâtel**
années 1938 à 1988

OUVRAGES DE FORMAT A4

- **Les Droz du Locle et de La Ferrière** par Georges Droz, 1967
- **A la recherche des ancêtres de Jules Adrien Billon,
1835-1916, mon vénéré grand-père** par Georges Droz, 1967
- **A la recherche des ancêtres de J.A. Billon, Tome II,** 1967
- **Le compte d'une vie, dépenses particulières de J.A. Billon
1896-1916,** par Georges Droz, Été-Automne 1968
- **Les Billon, Tailleurs de pierre et Massons** par Georges Droz,
1970, 38 pages
- **Du Moulin au Micros Les Clodot Billon** par Georges Droz, 1970,
71 pages
- **Qui sans Dieu mal va** par Gaspard de Marval, 87 pages

- **François et Jean de Marval et l'évolution des armoiries de
leur famille** par Gaspard de Marval, 1971, 4 pages
- **1296 un duel judiciaire en l'Île** par Georges de Marval, 1973, 4 p.
- **Dictionnaire des noms de famille de Franche-Comté**
par Jean Marie Thiébaud, 1988, 191 pages
- **Nüßlin-Nusslé, Histoire d'une famille ordinaire, 1379-1991**
par Eric Nusslé, Ed. du Cortil Lutry, 1991, 137 pages
- **Gouvernantes et précepteurs neuchâtelois dans l'Empire russe,
1800-1890,** par Alain Maeder, Cahiers de l'Institut d'histoire, 1993,
n° 1, 142 pages
- **La famille Juvet de Buttes - Encyclopédie familiale à l'usage des
descendants de Pierre Juvet, 1429-1995,** par Eric Nusslé,
Ed. du Cortil Lutry, 1995, 310 pages
- **Der alte Zuerichkrieg und die Hinrichtung der Besatzung von
Greifensee,** Genealogisch-heraldischen Gesellschaft Zürich, 1994
- **Les régiments suisses à Rueil-Malmaison**
fascicule I par Jean Claude
fascicules II et III par Jean Valette, 1994

- **Curieuses ascendances de Neuchâtelois,** par Jacques Petitpierre
Ed. H. Messeiller, Neuchâtel, Extrait de "Patrie neuchâteloise, tome IV

FAMILLES ET BIOGRAPHIES

- **Courvoisier imprimeurs,** Edition Imprimerie Courvoisier 1956,
exemplaire numéroté 993
- **Fonds des Girard de Savagnier, 1717-1967** par Henry Girard,
33 pages et 3 tableaux d'ascendance
- **Les Gouhard, chronique d'une famille neuchâteloise** par Alfred
Schneegg, 1976, n° 6, 40 pages + un tableau généalogique
- **Histoire d'une famille neuchâteloise (La famille Meuron)**
par Guy de Meuron, Ed. Gilles Attinger 1991
- **Famille Grandjean de Juriens et Buttes** par Christian Grandjean
(à compte d'auteur) 1992

- **Entre la Cibourg et Lisbonne**
Les Jacot-Guillarmod, horlogers et négociants à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle par Hugues Scheurer, 1993
- Mes ascendances, Tome II par Pierre Raingo Pelouse
- **Marcello, Adèle d'Affry duchesse de Castiglione Colonna, 1836-1879**, Comtesse d'Alcantara, Ed. Arts graphiques Genève, 1961
- Alfred Escher, édité par le Crédit Suisse, 1995, 79 pages
- **Un Neuchâtelois au service de Prusse "Le général Bernard de Géliou"** par Florian Imer, Ed. de la Tour de Rive
- **César d'Ivernois, le poète enjoué** par Dorette Berthoud, Ed. Spes, collection "Vieille Suisse"
- **Madame de Corcelles et ses amis** par W. de Sévéry, Ed. Spes, collection "Vieille Suisse"
- **Jean Jacques et Leurs Excellences** par Alexis François, Ed. Spes, collection "Vieille Suisse"
- **Une amie de Voltaire, Madame Gallatin** par Marc Peter, Ed. Spes, collection "Vieille Suisse"

JOURNAUX

- Cent cinquantième anniversaire de la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel, 5 décembre 1984, n° 94
- **L'Express**
Les 250 ans de la Feuille d'Avis de Neuchâtel
Numéro anniversaire, Edition spéciale du 2 octobre 1988
- **L'Impartial**
250^e anniversaire de la naissance de Pierre Jaquet-Droz
supplément du jeudi 10 juin 1971

BROCHURES

- **Château de Valangin, Histoires de vies ou la mémoire de 10 000 ancêtres** par Madame Rossier, conservatrice

- **Les cahiers du Val-de-Travers, Fleurier 1284-1984**
700 ans de la vie d'un village du Jura neuchâtelois
par Eric Klausner
- **Description et étude historique, Château de Belvoir en Franche-Comté** par Anne Marie Jouffroy
- **Le Château de la Sarraz** par P. Deslandes, Ed. Guinchard Neuchâtel
- **Institut neuchâtelois, Hommage à feu Louis Edouard Roulet**, novembre 1996

OUVRAGES DIVERS

- **Almanach de Neuchâtel en Suisse pour l'année bissextile 1844**
Imprimerie H. Wolfrath
- **Traité de généalogie** par O. Forst de Battaglia, Ed. Spes
- **Wissenschaftliche Genealogie** par Dr Otto Forst de Battaglia
Ed. A. Francke A.G. Verlag Bern, 1948 (280 pages)
- **Genealogisches Handbuch zur Schweizer Geschichte, IV Band**
- **Esquisse d'un traité de généalogie** par Eugène Ritter
Juillet-Août 1923, 63 pages
- **Histoire des noms de famille et armoiries roturières**
Actualité de l'Histoire mystérieuse, mai 1995, n° 12, pages 93 à 118
- **Les 1000 prénoms pour vos enfants** par Jean Marc de Foville
Ed. Hachette, 1990
- **Zürcher Familiennamen**, Ed. Zürcher Kantonalbank, 1994
- **A la découverte de Dole et de ses environs** par Jacky Theurot
Ed. Horvath, 1989, 187 pages
- **Le Château de Joux** par Jean Marie Thiébaud
- **Geschichte des Simmentaler Geschlechts, Im Obersteg seit 1375**

- **Das Szepter der Universität Basel** par Franz Egger, 1992
Basler Kostbarkeiten, n° 13
- **Médecins et chirurgiens de Franche-Comté du Moyen Age au Premier Empire** par Dr Jean Marie Thiébaud, Ed. de la Tour Gile, 1992, 427 pages
- **Journal de ma mie** par Théophile Rémy Frêne
Ed. Intervalles, Bienne, 1993-1994 (5 volumes reliés)
- **Turn to the river** par Carolyn Danner Beach, descendante d'Emile von Büren né au Locle, décédé en 1817
- **125e anniversaire Suchard** par Pierre Grellet
Exemplaire numéroté n° 925 (hors commerce)
- **Essai sur La Chaux-de-Fonds** par Guillaume Nusslé
Ed. Entremonts, La Chaux-de-Fonds, 2 volumes
- **Nouvelles Etrennes Neuchâteloises**, James Guinchart Neuchâtel, imprimeur, années 1914 - 1922 - 1923 - 1926 - 1933
- **Les cogouverneurs**
par Dr Jean-Marie Thiébaud, Ed. du Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté
- **Die Kunstdenkmäler des Kantons Basel-Landschaft**, 3 volumes
- **Neuchâtel, boîte à surprises** par G.L. L'Eplattenier, 1977
- **La construction de la ferme dans les Montagnes neuchâteloises au XVII^e siècle**, Ed. Musée Paysan, Les Eplatures, 1981
- **La noble rue des Chavannes et du Neufbourg** par Ed. Michaux
- **L'île Saint Pierre ou l'île Rousseau** par S. Wagner
Ed. Spes, collection "Vieille Suisse"
- **Fragments d'architecture neuchâteloise aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles** par Louis Reutter, III^e série publiée par la Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie, 1914
- **Industries** par Alfred Chappuis,
collection publiée en 1948 pour le Centenaire de la République

- **Beaux Arts** par P. Godet et M. Jeanneret,
collection publiée en 1948 pour le Centenaire de la République
- **Littérature** par Charly Guyot,
collection publiée en 1948 pour le Centenaire de la République
- **Réflexions de Pierre Haefli, Claude Loewer, Georges Froidevaux, Edouard Baillods**, Album n° 370 (hors commerce)

DIVERS

- **Cassette Video, Emission Viva**
"Un si bel héritage, le désir de mémoire"
(visite au domicile du Dr Bernard de Montmollin au Vallon de l'Ermitage)
- **Lettres et actes originaux** concernant des familles neuchâteloises, 1800-1850, 17 documents concernant les familles : Barrelet, Brandt, Burgat, Courvoisier, Delay, Dumont, Favre, Favre-Bulle, Jacot-Guillarmod, Lebet, Matthey, Monard, Nicolet, Perrenoud, Petitpierre, Sandoz, "La dame pasteur"
- **4 documents sur parchemin avec sceaux**, début XIX^e siècle concernant le docteur Borel de Préfargier; les familles Vuithier et Heinche; une lettre de la princesse Emilie de Nassau adressée aux membres du Conseil d'Etat de Neuchâtel (ancien régime)
- **Archives 1938 à 1986**, classeur
- **Die Resultate des Schweizerischen Referendums**
par Theodor Curti, 1898
- **Alphabet allemand "der Primarschulen des Kanton Appenzell"**

COMMENT DEVENIR MEMBRE DE LA SECTION NEUCHATELOISE DE LA SSEG

Chacun a la possibilité de devenir membre de la section neuchâteloise de la SSEG. Il suffit pour cela de remplir le bulletin ci-dessous et de l'adresser au président en exercice. La cotisation annuelle s'élève à Fr. 30.- (Fr. 35.- pour les membres domiciliés à l'étranger). Le trésorier adressera un bulletin de versement aux candidats qui habitent sur territoire helvétique; les autres peuvent effectuer leur versement par poste sur l'un des comptes indiqués en dernière page de couverture.



Je désire devenir membre de la section neuchâteloise de la SSEG

Nom : _____ Prénoms : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Lieu : _____ Téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____

Patronymes recherchés :

ADRESSES DES MEMBRES DU COMITE

Président : Nicolas A. JUNOD
Les Jonchères 31b
CH-2022 BEVAIX
032 / 846 27 60

Président d'honneur : Pierre-Arnold BOREL
Belle-Combe 8
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
032 / 913 92 79

Vice-président : Jacques PORTMANN
Fbg de la Gare 5
2000 NEUCHATEL
032 / 725 68 05

Secrétaire aux procès-verbaux : Germain HAUSMANN, généalogiste
Terreaux 3
2022 BEVAIX
032 / 846 13 41

Préposé aux convocations : Pierre-André CLERC
Bernastrasse 37
3005 BERNE

Trésorier : Paul FALLET
Virettes 16
2035 CORCELLES

Vérificateur des comptes : Georges FALLET
Chavannes 19
2000 Neuchâtel

Bibliothécaire : Monique BEGUIN-BOREL
Signal 5
2022 BEVAIX

Rédacteur du Bulletin : Eric NUSSLE, généalogiste
Les Leuba 5
2117 LA COTE-AUX-FEES